

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université MOHAMED BOUDIAF –M'SILA

**FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE
FRANÇAISE**



**DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGERES
FILIÈRE : LANGUE FRANÇAISE
OPTION : SCIENCES DU LANGAGE**

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : BENDRIMIA BOCHRA**

Thème :

**Analyse des erreurs d'interférences linguistiques dans la production
orales en FLE.**

Cas des élèves de la 5^{ème} année primaire à Bordj Bou Arreridj.

Réalisé par :

BENDRIMIA BOCHRA.

Dirigé par :

Mr. BOUSAADIA ZOHIR.

REMERCIEMENTS :

Je remercie Dieu le Tout Puissant de m'avoir donné la force, la patience et le courage pour réaliser ce travail

Je remercie vivement mon directeur de recherche monsieur BOUSAADIA ZOHIR pour ses orientations, ses suggestions, ses instructions et ses conseils qui furent précieux pour l'aboutissement de cette recherche

Mes vifs remerciements s'adressent aux membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail

Je remercie également mes élèves de la 5ème année pour leur précieuse collaboration

DÉDICACE

Aux deux personnes les plus chères : ma mère et mon père

A mon mari, mes sœurs et mes frères

A ma fille (fœtus de 8mois)

A toute la famille ainsi qu'à mes amis

A tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer

Sommaire

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Introduction générale | 06 |
|------------------------------------|-----------|

Partie I : Cadre théorique et définitionnel

| | |
|--|-----------|
| Chapitre 1 : la variété linguistique en Algérie. | 12 |
|--|-----------|

| | |
|---|----|
| Introduction | 13 |
| 1- Le champ linguistique | 14 |
| 2- Monolinguisme et plurilinguisme | 18 |
| 3- Bilinguisme et diglossie | 20 |
| 4- Etat de la francophonie en Algérie | 22 |
| 5- Science du langage et didactique | 23 |
| 6- L'enseignement | 26 |
| 7- L'enseignement de l'oral | 27 |
| Conclusion..... | 32 |

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 2 : l'interférence, l'interlangue et le transfert linguistique..... | 33 |
|---|-----------|

| | |
|--|----|
| Introduction | 34 |
| 1- La langue et le système | 31 |
| 2- Le système linguistique français et arabe | 36 |
| 3- Les interférences linguistiques | 40 |
| 4- Le transfert linguistique | 43 |
| 5- L'interlangue | 44 |
| 6- Notion de faute et erreur | 45 |
| Conclusion | 48 |

Partie II : cadre pratique

| | |
|--|-----------|
| Chapitre 1 : Considérations méthodologiques | 42 |
|--|-----------|

| | |
|---|----|
| Introduction | 51 |
| 1- Présentation de l'objectif d'étude | 52 |
| 2- Présentation du corpus | 52 |

| | |
|--|-----------|
| 3- Choix du niveau | 54 |
| 4- Les outils d'investigation | 54 |
| Conclusion | 54 |
| Chapitre 2 : Analyse et interprétation des données | 55 |
| Introduction | 56 |
| 1- L'analyse | 56 |
| 2- Analyse contrastive | 56 |
| 3- Etude des erreurs interférentielles dans les productions orales | 60 |
| 4- Analyse des données | 72 |
| 5- Bilan général..... | 76 |
| Conclusion..... | 77 |
| Conclusion générale | 78 |
| Bibliographie | 81 |
| Annexes | 84 |
| Table des matières | 94 |
| Résumé | 98 |

Introduction générale

INTRODUCTION :

La sociolinguistique est une discipline qui étudie la relation entre la société et l'usage linguistique d'une communauté. Ce terme désigne « les représentations des langues » qui se sont intégrées dans les études sur la langue, elle est liée à la structure sociale par ce qu'elle reflète la pratique des locuteurs.

La langue française est la deuxième langue académique en Algérie après la langue arabe. Elle détient sa place grâce aux habitudes linguistiques des Algériens car elle est utilisée dans plusieurs domaines (socio-économique, culturel, éducatif ...)

Cette langue est considérée comme une langue prestigieuse en Algérie par ce qu'elle est enseignée dès la troisième année du primaire en deuxième langue , au CEM , Lycée et les cours de certaines filières universitaires, notamment scientifiques, sont totalement dispensés en français

En effet, la majorité des apprenants algériens considèrent la langue française comme étant une langue étrangère. Par conséquent , une grande partie éprouve d'énorme difficulté dans l'apprentissage de cette langue , ce qui engendre une compétence de communication et de compréhension très limitée à l'oral comme à l'écrit , il ne faut pas perdre de vue qu'au primaire les apprenants ont suivis une scolarisation ou la transmission de toutes les connaissances se fait par le biais de la langue arabe et que l'apprentissage du français n'occupe qu'une modeste partie de volume horaire (trois heures par semaine qui se sont réduites en 1h 30mn dans la période de Covid-19) , de plus ils vivent dans un entourage sociolinguistique qui regroupe a la fois l'arabe dialectale et le français . Cette diversité (des langues et des dialectes) peut influencer, d'une manière ou d'une autre, l'apprentissage de la langue française.

L'enseignement de la production orale est devenu la préoccupation majeure des enseignants, dont l'objectif est de doter les apprenants d'une compétence à l'oral.

Cependant, produire un énoncé ou une phrase en classe des langues est généralement perçu par l'apprenant comme une problématique où il se trouve en difficulté de choisir les mots relatifs au sujet et de formuler les idées, ce qui prive sa production d'une certaine cohésion et cohérence. Pour rendre cette problématique plus facile, l'apprenant fait recours à sa langue maternelle, soit par la traduction soit par la transposition de ses règles vers le français.

Introduction générale

Par ailleurs, les apprenants ont tendance à traduire. Autrement dit, ils pensent en langue arabe et cherchent à formuler leurs énoncés en français, ce qui peut affecter leurs productions orales, car le fait de traduire une langue en une autre peut avoir des répercussions remarquables sur les énoncés des apprenants.

Parmi les effets qui affectent les productions des apprenants : «les interférences » qui ont suscité notre intérêt, ces dernières apparaissent à l'oral sur différents plans : lexico sémantique phonétique, morphosyntaxique, culturelles ...etc.

L'usage de cette langue étrangère ne se fait pas de manière harmonieuse par la plupart des apprenants, ils éprouvent de sérieuses difficultés lors de la rédaction d'un discours cohérent, c'est -à-dire, ils n'arrivent pas à parler couramment en français.

Ce travail donc mettra l'accent sur les interférences dans la production orale des apprenants de la cinquième année primaire.

Notre motivation est le fruit d'une profonde réflexion au sujet des erreurs interférentielles. Cette confrontation a éveillé en nous une grande curiosité de prendre cette question au sérieux et de savoir qui se cache derrière ce problème mystérieux. Notre étude donc se veut comme objectif de :

- ✓ Comprendre les sources de ces répercussions « les interférences » produites par les apprenants surtout en situation de l'oral.
- ✓ Tirer l'erreur, son type et l'explication à travers l'analyse contrastive.

Nous focalisons sur l'étude des productions orales produites par les élèves de 5AP, et les interférences de tous les types, qui se manifestent souvent dans leur discours. Nous avons remarqué que les élèves de façon consciente ou inconsciente utilisent leur langue maternelle même quand ils font des efforts pour éviter son usage. De ce constat découle notre problématique qui s'articule autour des questions suivantes :

- ✓ Pourquoi le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement d'une langue étrangère est devenu un passage obligatoire ?
- ✓ Quelles sont les formes linguistiques d'interférence de la langue maternelle sur la langue étrangère ?
- ✓ Comment se produit le phénomène d'interférence et à quel point il peut influencer la communicabilité d'une production orale ?

Introduction générale

- ✓ Dans quelle mesure pouvons-nous dire que l'interférence linguistique est une source d'échec lors de la production orale chez les apprenants de la cinquième année primaire ?

A fin de répondre à ces questions, nous formulons en guise de départ les hypothèses suivantes :

- ✓ L'apprentissage du français comme langue étrangère serait obligatoirement sous l'influence de la langue maternelle.
- ✓ L'interférence linguistique est une réalité linguistique, se présente sous forme des erreurs au niveau de toutes les compétences langagières surtout à l'oral.
- ✓ Les interférences linguistiques pourraient être une source d'échec dans la production orale car elles empêchent le passage ou la transmissibilité du message.
- ✓ Le recours à l'arabe dans l'apprentissage du FLE pourrait influencer négativement la communicabilité des énoncés produits oralement

Dans le cadre de notre travail d'investigation et pour collecter les données de notre corpus, nous devons voir un ensemble de concepts théoriques qui forment le contexte linguistique en Algérie tels que : les langues, le monolinguisme, la diglossie, la linguistique ... Tous ces concepts sont bien détaillés dans le premier chapitre.

De plus, pour avoir une idée plus approfondie , nous abordons dans le deuxième chapitre la notion d'interlangue, interférence et transfert linguistique avec tous leurs types et leurs aspects pour pouvoir mieux analyser les erreurs interférentielles dans les productions orales ,

Dans le dernier chapitre, nous réalisons notre recherche sous forme d'une analyse contrastive au sein d'une classe de cinquième année primaire, dans le but de voir l'effet de ce phénomène sur leur apprentissage du FLE à l'oral, en production.

Cette analyse se base sur les productions orales des élèves, à travers lesquelles, ils ont essayé de produire des énoncés oraux sans faire le moindre recours à la langue maternelle.

Notre travail de recherche se focalise sur l'étude des productions orales produites par les élèves de 5AP, et les interférences de tous les types, qui se manifestent souvent dans leur discours. Nous avons remarqué que les élèves tendent à utiliser leur langue maternelle de façon consciente ou inconsciente même quand ils font des efforts pour éviter son usage.

Introduction générale

Quant à la méthode suivie dans notre recherche, c'est une méthode analytique qui sert à analyser puis interpréter les données recueillies par l'enregistrement. Pour ce qui est de la démarche méthodologique, elle est quantitative qui se base sur des données statistiques et sert à les comparer

Dans le but de répondre à nos questions, autrement dit pour arriver à confirmer ou à infirmer nos hypothèses, nous nous intéressons tout au long de ce modeste travail de recherche à trouver des réponses satisfaisantes et qui pourraient contribuer à ouvrir d'autres pistes de recherches.

Partie I :
Cadre théorique et définitionnel

Chapitre 01 :

La variété linguistique en Algérie

INTRODUCTION :

« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation). » (Lamizet, 2002 : 5-6)

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. Mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières ont longtemps « combattues » pour leur survie.

Ce pays possède un paysage linguistique riche, ce qui se traduit par l'existence de plusieurs langues. Dans ce chapitre, nous exposons un aperçu sur cette situation en définissant en général quelques concepts fondamentaux de la linguistique qui contribuent directement au façonnage du paysage linguistique en Algérie.

« Traversée par plusieurs peuples (Phéniciens, Romains, Vandales¹, Byzantins,² Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français) qui se sont succédés pour occuper un espace géographique déjà habité par des populations berbères, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles » (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; 207)

Cette situation affecte presque tout les processus d'apprentissage d'une langue cible, en particulier le français, qu'ils soient parlés ou écrits. Donc nous avons essayé de nous concentrer sur le langage parlé.

¹une tribu ou un groupe de tribus germaniques orientales apparues pour la première fois dans l'histoire comme habitant le sud de l'actuelle Pologne

²L'Empire byzantin ou Empire romain d'Orient désigne l'État apparu vers le ive siècle dans la partie orientale de l'Empire romain, au moment où celui-ci se divise progressivement en deux.

1- Le champ linguistique :

Le champ linguistique d'un territoire est formé par la langue des panneaux de signalisation, des voies publiques, des affiches et autres inscriptions dans les espaces publics. La langue utilisée véhicule une signification sociolinguistique et est un signe d'identité territoriale. Ainsi la langue utilisée par les pouvoirs publics et la langue utilisée par la population peuvent être antagonistes dans le champ.

1-I. Coexistence et concurrence des langues en Algérie :

La variante linguistique en Algérie est un produit de son histoire et de sa géographie, il se caractérise par la coexistence de plusieurs variantes linguistiques, de la base berbère aux diverses langues étrangères qui la marquent plus ou moins, en passant par l'arabe, l'islamisation maghrébine et l'arabe le transporteur.

Dans la pratique et le comportement des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se manifeste de manière orageuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un domaine symbolique et culturel chargé de relations de domination et de stigmatisation linguistique, cette relation est exacerbée par l'influence de la langue des politiques cohérentes, volontaires et centralisées exacerbent le risque de problèmes d'identité durement touchés par les changements historiques.

1. II. la situation sociolinguistique en Algérie :

L'Algérie peut être considérée comme un pays multilingue et multiculturel ; dans son essai sur la culture algérienne et le multilinguisme, Sebaa. Une découverte: L'Algérie, telle que nous la connaissons, est caractérisée par un système social quadri linguistique : Arabe traditionnel/Français/Arabe algérien/Tamazit.

Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiques ni linguistiques. Comme l'arabe algérien, le français continue d'occuper et de reprendre sa place sur un continuum, avec différentes variantes du tamazite et de l'arabe traditionnel redéfinissant la fonction sociale de chaque idiome.

Dans ce continuum, les rôles et les fonctions de chaque langue, qu'elle soit dominante ou minoritaire, s'inscrivent dans un processus dialectique qui évite toute tentative de réduction.

« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes. » (Benrabah, 1999 : 177)

La situation linguistique en Algérie est très complexe car on compte plusieurs civilisations qui sont passées par le territoire algérien, du fait de l'histoire, de la géographie, et de toutes les conquêtes et invasions de l'Algérie. De l'antiquité à l'époque coloniale française, la locale algérienne était donc non seulement bilingue, mais plurilingue.

Les résultats de ces soumissions et de ces invasions se traduisent par l'existence simultanée de plusieurs codes linguistiques sur le territoire algérien, à savoir l'arabe classique dit aussi « Fasih »³ ou standard, le berbère, et le français. Ces systèmes linguistiques n'ont pas tous le même statut : l'arabe et le berbère (tamazight) sont considérés comme des langues nationales et officielles tandis que le français est classé comme langue étrangère.

³ L'arabe « littéral », « littéraire » ou encore « classique ».
(Benrabah, 1999 : 177)

Chapitre 01 : la variété linguistique en Algérie

1- III. L'Algérie est un pays plurilingue :

L'Algérie est un pays plurilingue, en générale arabophone. Il est marqué par sa diversité des langues. Ce pays reconnaît l'arabe comme une langue officielle : l'arabe dialectal (Darja) et la principale langue véhiculaire pratiquée par la majorité. Le français est considéré comme la langue la plus utilisée par les algériens dans les sociaux médias.

Le tableau suivant explique le cas des langues en Algérie

| La langue | La sphère |
|---------------------------------------|---|
| Langues officielles | Arabe et Amazigh |
| Langues principales | Arabe Algérien, langues berbères |
| Langue nationale | Arabe |
| Principales langues étrangères | Français, anglais, espagnol |
| Langues des signes | Langue des signes Algérienne |

1. IV. La langue :

Une langue est un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphique et gestuel qui permet la communication entre les individus.

Selon le linguiste André Martinet,

« une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse , différemment dans chaque communauté ,en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expérience phonique , les monèmes ,cette expression s'articule a son tour en unité distinctives et successives , les phonèmes , en nombre déterminé dans chaque langue , et dont la nature et les rapports mutuels différent eux aussi d'une langue a l'autre »Martinet ,in Rroubertzoky,1970 éd 1939

La langue désigne un outil permettant de communiquer, elle n'est pas commune à tous les êtres humains mais seulement à un groupe de personnes .Il faut donc être au moins deux pour pouvoir utiliser une langue.

De plus il existe un grand nombre de langues suivants les territoires .On estime à l'heure actuelle, entre 3000 et 6500 langues dans le monde.

1. V. La langue maternelle et la langue étrangère :

La langue maternelle est la première langue apprise par un enfant avant d'entrer a l'école, elle est acquise a la maison par la personne au moment ou les données sont recueillies. L'apprentissage de cette langue commence dès 3 ans comme il peut durer jusqu'à l'âge de 12 ans.

La langue étrangère est le contraire de la langue maternelle, elle dépend l'apprentissage pour pouvoir la maitriser a fin de découvrir de nouvelles cultures.

Donc la langue maternelle et la langue étrangère n'ont pas la même façon d'acquisition ou la première coïncide avec celle du langage en général et implique l'enfant dans sa totalité par contre l'acquisition de la langue étrangère est un cheminement traduit le passage d'un système de signes a un autre,

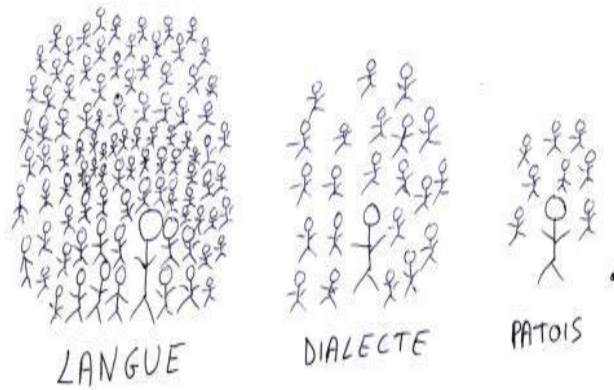
1. VI. Langue, dialecte, patois : quelle différence?

- Une langue est souvent associée à une nation ou à une réalité géopolitique

- Un dialecte est une langue mais il est parlé par un groupe restreint de personnes. Selon le linguiste Max Weinreich,

« Une langue est un dialecte avec une armée et une flotte » Yiddich max Weinreich (1984-1969).

- Un patois est un dialecte mais qui est parlé par un groupe très restreint de personnes.



2. Monolinguisme et plurilinguisme :

Le monolinguisme et le plurilinguisme sont deux phénomènes linguistiques qui plus qu'avant commencent à prendre une importance prépondérante dans les discours aux milieux linguistiques. Les entités linguistiques autrefois monolingues tendent aujourd'hui vers le plurilinguisme tandis que celles qui étaient autrefois plurilingues tendent vers le monolinguisme. Le résultat en est que les langues se mettent en contact visibles dans toutes les langues du monde. Ce qu'il y a de frappant c'est que les langues se fudent en s'empruntant les unes aux autres. Donc qu'est-ce qu'un monolinguisme et comment peut-on définir le plurilinguisme ?

2. I. Monolinguisme :

2. I. a. Définition :

Le monolinguisme est appelé aussi unilinguisme. Il est la capacité de maîtriser qu'une seule langue, ce terme décrit la pratique linguistique d'une personne, d'un Etat ou de son administration en général, il peut être individuel ou collectif

D'un point de vue politique, le monolinguisme est le fait d'imposer l'utilisation d'une langue unique, c'est-à-dire le fait de n'utiliser qu'une seule langue.

Donc, être monolingue diffère dès lors d'être bilingue, plurilingue et d'être multilingue.

2. I. b. la situation du monolinguisme :

Autrefois, les gens étaient monolingues car ils vivaient dans une société close, il y avait l'absence du contact avec le monde étrangère. Maintenant, on ne peut plus trouver une situation monolingue tant que les gens sont en mouvement continu a fin de découvrir des nouvelles cultures, d'exercer la commerce, de se divertir pour évader le mauvais temps et les mauvais jours.

2. II. Le plurilinguisme :

2. II. a. Définition :

Le plurilinguisme s'oppose au monolinguisme, il est appelé aussi multilinguisme. Ce terme désigne plusieurs langues, c'est le fait de communiquer dans trois langues ou plus. Il pourrait être un phénomène important pour favoriser une ouverture sur d'autres cultures sans pénaliser le concept d'identité.

Le multilinguisme est une particularité linguistique que certaines personnes possèdent ou développent grâce à des études ou des voyages, qui consistent à pouvoir parler au moins trois langues différentes.

2. II .b .La situation du plurilinguisme :

Le plurilinguisme fait référence à la diversité des dialectes authentiques, individuels et non standardisés. On peut envisager conceptuellement les situations polyglottes de deux points de vue principaux : d'un point de vue structuraliste, ces situations réunissent des langues différentes ; d'un point de vue dynamique, elles produisent des langues caractérisées par une pratique de mixité et de fluidité.

Le domaine général d'études a tendance à être multilingue comme dans la littérature internationale, généralement en anglais.

3. Bilinguisme et diglossie :

3. I. Bilinguisme

3. I. a. Définition :

Le bilinguisme est la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins. Par extension à un territoire, le bilinguisme est la coexistence de deux langues officielles dans un même État. Il est constitué la forme la plus simple du multilinguisme, qui s'oppose à l'unilinguisme.

Selon William- Francis Mackey : « *le bilinguisme est un phénomène qui touche à la fois l'individu, la communauté et la langue elle-même.* »

3. I. b. Les modèles de bilinguisme :

* **Bilinguisme précoce** : « Il y en a deux types : le bilinguisme précoce simultané et le bilinguisme précoce consécutif (ou successif).

* **Bilinguisme tardif** : Désigne le bilinguisme lorsque la langue seconde est après l'âge de 6 ou 7 ans, et particulièrement à l'adolescence ou à l'âge adulte.

* **Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif** : Le bilinguisme additif désigne la situation où une personne a acquis ses deux langues de manière équilibrée. Il s'agit d'un bilinguisme fort. Le bilinguisme soustractif désigne la situation où une personne apprend la deuxième langue au détriment de la langue première, particulièrement si la langue première est minoritaire.

* **Bilinguisme passif** : Désigne le fait de comprendre une deuxième langue sans la parler.

3. II. la diglossie :

3. II. a. Définition :

Selon le dictionnaire LAROUSSE, la diglossie est une situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur. (C'est le cas, par exemple, d'un Alsacien utilisant le dialecte dans sa famille et le français dans sa vie professionnelle.)

Selon le dictionnaire Le Robert, la diglossie est la situation linguistique d'un groupe humain qui pratique deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents.

En sociolinguistique, la diglossie lorsque deux codes linguistiques sont utilisés dans situations particulières, l'un étant représenté comme supérieur et l'autre inférieur au sein d'une communauté linguistique. Le terme Diglossie, comme l'explique Calvet dans *La guerre des langues*, fut utilisé par Charles Ferguson en 1959, emprunté du grec, qui signifiait à l'origine bilinguisme.

3. II. b. Importance de diglossie :

Le bilinguisme me semble important pour au moins deux raisons. La première relève d'un souci épistémologique : résoudre à nouveau le problème revient à introduire d'autres concepts, comme celui de bilinguisme, puis de contact linguistique.

La seconde est enracinée dans la politique linguistique, qui renvoie aux questions de politique linguistique.

3. II. c. La différence entre la diglossie et le bilinguisme :

Bilinguisme et diglossie sont deux phénomènes liés aux contacts des langues. Dans une situation de contact des langues, le statut de chaque langue varie en fonction des rapports de domination entre les groupes qui les parlent et les perceptions que les individus ont de ces rapports. Il s'ensuit que les pratiques langagières varient, également, suivant les rapports intergroupes. Une société dont les membres seraient capables de parler et de comprendre,

La différence entre diglossie et bilinguismes est que **diglossie** est cohabitation de deux langues parmi une même population, l'une d'elles étant pressentie comme formelle et l'autre comme inférieure et impropre à certains usages formels tandis que « **bilinguisme** » est situation sociale dans laquelle deux langues sont utilisées

(La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008) chapitre I, article 2.P.07)

(Le Robert, 2008 : 156)

4. État de la francophonie en Algérie :

Aujourd'hui, la langue française tient en réalité une grande place en Algérie. Elle est enseignée à partir de la quatrième année du primaire. Il est question de le faire dès la deuxième année et de reprendre la formation d'enseignants de français, négligée depuis les années 1980. Elle a sa place dans le secondaire, comme langue étrangère, et dans le supérieur, surtout dans les matières scientifiques.

Elle est pratiquée dans de nombreuses écoles privées (autrefois interdites). Elle est toujours considérée comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger) ou pour trouver un emploi, C'est ce que révèle l'étude intitulée « Perception et pratique.... Sa connaissance est liée pour les jeunes à l'espoir d'émigrer.

Elle est présentée dans les foyers par la télévision ; les quotidiens publient en effet les programmes de la télévision française, de telle sorte qu'une fraction importante de l'opinion algérienne vit à l'unisson de la vie publique en France.

La langue française en Algérie a été évolue, depuis 1830, le colonisateur français a essayé d'ajouter la langue française dans la société algérienne. Le peuple algériens a énormément résisté cette inculcation, d'une part pour protéger et pour préserver son identité algérienne et d'autre part, pour mettre fin à l'acculturation des principes de l'Islam ainsi que la langue arabe.

Cependant, le peuple algériens a fini par accepter cette langue a fin de :

- comprendre les collons ;
- Eliminer d'analphabétisme ;
- Sensibilisation des gens ;

Donc La langue française est presque présente dans tous les secteurs, notamment dans le domaine de l'éducation. Elle a pris une place sur plusieurs zones (sociale, économique, culturel et éducatif ...) grâce a la diversité de son utilisation. Cela nous permettra de dire que l'Algérie est notamment un pays bilingue.

5. Sciences du langage et la didactique :

5. I. Sciences du langage :

5. I. a. Définition :

La science de langage encore appelée « la linguistique » est consacrée à l'étude du langage humain. Il s'agit donc d'étudier les fonctions du langage, de la parole et de messages.

Elle est l'ensemble de réflexions scientifiques du langage. C'est une discipline qui existe depuis des millénaires, mais qui n'a connu son véritable essor qu'à compter du XX^e siècle en tant qu'approche scientifique des faits de langue.

La science de langage est une discipline scientifique s'intéressant à l'étude du langage. Elle n'est pas prescriptive mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

5. I. b. Les axes de la science de langage :

- **études en synchronie et diachronie** : l'étude synchronique d'une langue s'intéresse seulement à cette langue à un moment donné de son histoire, à un seul de ses états, tandis que l'étude diachronique s'intéresse à son histoire, à son évolution, la situe dans une famille de langues, et décrit les changements structurels qu'elle a subi dans le temps ;
- **études théoriques et appliquées** : la linguistique théorique étudie la création de structures permettant la description individuelle de langues ainsi que les théories cherchant à dégager des invariances ou des symétries ;
- **études contextuelles et indépendantes** : l'étude contextuelle avec la sociolinguistique indique qu'on s'intéresse aux interactions et aux relations entretenues entre le langage et le monde, tandis que l'étude indépendante indique qu'on considère le langage pour lui-même, indépendamment de ses conditions extérieures.

5. I. c. Objet d'étude de la linguistique :

La linguistique a pour objet d'étude scientifique des langues, elle est l'étude qui sert à saisir les manifestations du langage, phénomène aux multiples facettes, le langage. En surface, le langage nous est présenté comme un outil de communication interhumaine. Il se produit partout où les gens vivent dans la société, et il n'y a pas de langue qui ne soit pratiquée comme moyen de communication.

D'après *F. Saussure*, l'objet de la linguistique c'est la langue, et non pas la parole. La langue est un trésor commun, comportant un lexique (une collection de mots) et un code (les mots) qui renvoient à des significations (conventionnelles).

5. I. d. But de la linguistique :

Les linguistes étudient le langage humain de diverses manières. Le but de ces recherches linguistiques peut aller de la résolution d'un problème spécifique au désir de comprendre les capacités linguistiques humaines

5. II. Didactique :

5. II. a. Définition :

La didactique est l'étude des problèmes posés par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les différentes matières scolaires. Elle transforme alors les savoirs dits « utiles » en savoirs enseignables et les applique pour définir précisément chaque objet (savoir) qu'elle souhaite enseigner, et aussi comment enseigner cet objet à l'apprenant.

Selon le dictionnaire LAROUSSE dont le but est d'instruire, d'informer, d'enseigner : Ouvrage didactique se dit de ce qui vise à l'explication méthodique d'un art, d'une science, de quelqu'un qui poursuit ce but dans ses propos, son attitudes : il est très didactique dans sa manière d'exposer une question.

5. II. b. Objet d'étude de la didactique :

La didactique a pour objet d'étude des procédures d'enseignement et de formation et de recherche des plus pertinentes.

L'objet centrale de la didactique de la matière est le processus de construction des savoirs et des savoir-faire (par la diffusion, la reproduction ou l'originalité), qui fonctionnent dans le système d'enseignement, c'est-à-dire dans la structure de toutes les relations construites sur les enseignants, entre les élèves et les matières enseignées.

5. II. c. Le but de la didactique

La didactique étudie chaque étape du comportement d'apprentissage et souligne l'importance du rôle de l'enseignant comme intermédiaire entre les élèves et les savoirs ...

De l'épistémologie disciplinaire à l'avancement de la cognition psychologique, c'est tout le processus de construction et d'analyse des relations de savoir.

Donc la didactique introduit des situations plus diverses et mieux adaptées à des intentions spécifiques, par exemple acquérir des connaissances pour l'action, acquérir un langage ou une théorie, faire face aux barrières épistémologiques

6. l'enseignement :

L'enseignement est une pratique menée par des enseignants pour transmettre des compétences (savoirs, savoir-être et savoir-faire) à des élèves, étudiants ou tout autre public dans le cadre d'un établissement d'enseignement.

Ce concept diffère de l'apprentissage, qui fait référence aux activités dans lesquelles les élèves utilisent ces connaissances.

L'enseignement ne doit pas non plus confondu avec l'éducation : ce dernier terme (du latin educare, arracher), plus généralement, correspond à une personne à divers niveaux (religieux, moral, social, technique, scientifique, médical...) Or l'enseignement contribue à cette formation et constitue ainsi une partie intégrante de l'éducation.

6. I. l'enseignement au primaire :

L'enseignement primaire, ou école primaire est le premier niveau d'enseignement dans de nombreux pays. Il permet surtout d'apprendre des bases de la lecture, d'écriture et des mathématiques. Les enfants commencent l'enseignement primaire vers l'âge de 6 ans et terminent vers l'âge de 11 ans.

En Algérie, la première année scolaire est la première année du primaire et de la septième année du secondaire. Avant 2008, l'éducation se composait de six ans. Les enfants peuvent être pris en charge dans des unités préscolaires (crèches) jusqu'à l'âge de six ans.

Le français commence à être enseigné dès les troisièmes années primaire.

6. II. Les activités du français enseignées au primaire :

L'enseignement du français au primaire vise à atteindre les objectifs d'apprentissage à la fin de chaque séance avec les trois niveaux (3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} AP).

La séance contient une ou plusieurs vacations, la vacation comporte une ou plusieurs activités. Selon le programme et le manuel scolaire ; le projet possède des séquences, chaque séquence doit avoir des compétences de bases, des compétences transversales et un acte de parole

Les activités enseignées sont :

(La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008) chapitre I, article 2.P.07)

(Le Robert, 2008 : 156)

Chapitre 01 : la variété linguistique en Algérie

CO : Compréhension orale ; activité d'ouverture ou l'apprenant acquiert une idée générale sur le thème de la séquence et de projet.

CE : Compréhension de l'écrit ou l'apprenant à la fin de la séance sera capable d'identifier les informations contenues explicitement dans le texte.

PO : production orale. Le rôle de cette activité est de rendre l'apprenant capable de prendre la parole pour interpréter une image, de produire à l'orale un texte en expliquant le thème et de s'exprimer correctement en public

PE : Production écrite dont l'élève mobilise ses ressources linguistiques, comprends et réponds par écrit aux différents exercices.

Les points de langue : Conjugaison, Orthographe, grammaire et vocabulaire.

7. L'enseignement de l'oral:

7. I. Définition :

L'oral en général est l'outil de communication par excellence, assurant l'intercompréhension. Dans une optique sociolinguistique, chaque personne à une manière singulière, bien à elle, d'utiliser la langue et de lui donner vie et corps par la parole

La communication orale peut être utilisée comme un outil d'apprentissage, dans la mesure où elle devient une façon de préciser et de faire évoluer la pensée de l'apprenant. Les activités d'apprentissage qui mettent de l'avant les interactions entre les pairs utilisent généralement l'oral comme outil d'apprentissage.

Donc, il est à noter que l'oral est bien plus qu'un simple objet à étudier, qu'il est bel et bien un enjeu. Car au processus d'enseignement apprentissage de LM, l'oral est considéré en tant que compétence installée ou acquise, alors qu'en LE, celui-ci il est considéré comme une compétence à acquérir ou à installer.

7. II. Pourquoi l'oral à la classe de FLE ? :

Il est important de revenir à l'oral, d'une part, l'enseignement de l'écrit ne peut se faire sans l'enseignement de l'oral car l'apprenant ne peut pas écrire ce qu'il ne sait pas déjà dire à l'oral. D'autre part, la littératie est articulée autour de l'acquisition de l'oral qui est une habileté et non pas un ensemble de savoirs ou un ensemble de connaissances (l'oral prend place dans la lecture et l'écriture) . Plusieurs études et recherches ont montré que tout

(La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04du 23janvier2008) chapitre I, article2.P.07)

(Le Robert, 2008 : 156)

Chapitre 01 : la variété linguistique en Algérie

apprentissage d'une L2\ LE doit se baser sur l'oral, qui est considéré comme une habileté nécessaire pour pouvoir communiquer. Cet aspect est lié aux gestes et à la mimique.

Alors, il est à noter que l'usage de la langue orale permet d'améliorer et de développer la compétence implicite de l'apprenant, particulièrement sa grammaire interne ce qui le rend plus à l'aise en s'exprimant. Autrement dit, il peut être en état de sécurité linguistique, tout comme dans sa langue 1.

Dans une classe de FIE l'oral est une activité dans lequel l'enseignant mobilise les ressources linguistique de l'apprenant et de lui rendre capable de comprendre et produire des énoncés oraux en réception.

La compréhension est la seule activité que nous ne contrôlons pas complètement : nous décidons de lire ou d'écrire, de prendre la parole, mais nous pouvons être interpellés à tout moment, dans la classe comme dans la rue, sans que nous puissions le prévoir.

7. III. Expression orale :

L'expression orale (production) se divise en plusieurs parties, premièrement on peut évoquer les interactions verbales, elles consistent à avoir un échange oral entre deux ou plusieurs personnes, celles-ci permettent quant à la capacité des apprenants à s'exprimer, mais pas seulement, elle permet aux élèves d'améliorer leur lexique, permet l'acquisition de la confiance en soi et enfin améliorer la prononciation.

Ensuite on parle d'activité de diction et d'expression, les activités sont multiples par exemple :

- La répétition des mots complexes (ex : anticonstitutionnellement)
- L'écoute d'enregistrement de francophones
- L'écoute puis la répétition
- Concernant les élèves en difficultés pour la prononciation une technique a été mis en place afin que leur expression soit plausible, par exemple les élèves qui zozotent, les professeurs leur mettent un stylo, crayon à l'horizontal dans la bouche afin que le discours soit correct.

7. IV. Les étapes d'enseigner la PO dans une classe de FLE :

- * L'éveil de l'intérêt : ou l'enseignant met à disposition des illustrations ou bien une vidéo sourde dont il attire l'attention des élèves sur le thème de la séance
- * Moment de découverte : faire la première écoute
- * Moment d'analyse : faire découper le support en partis, chaque partis suivi par des questions afin d'analyser la compréhension de l'apprenant.
- * Moment de reformulation : les jeux de dialogue pour atteindre l'interaction entre les élèves, il est préférable quand il soit un travail en groupe
- * Moment d'évaluation : des questions de compréhension, des questions de vrai et faux

7. V. Les modalités d'évaluation :

Evaluer l'expression orale c'est la plus difficile à évaluer du fait de son caractère éphémère.

Il existe deux types d'évaluation

- L'évaluation immédiate
- L'évaluation différée

7. VI. Les obstacles de l'expression orale :

La réussite de la communication orale en classe demande la maîtrise de plusieurs compétences :

7. VI .a. Le manque de vocabulaire :

Dans le cadre d'enseignement/apprentissage en classe de FLE, on s'intéresse sur la communication orale chez les élèves quand ils échangent avec ses enseignants. Selon Robert, communiqué « transmettre à un tiers un message par des signaux sonores ou visuels, par la langue oral ou écrit » (2002).

Mais pour communiquer on a besoin d'un bagage lexical pour parler et exprimer facilement les idées. Le vocabulaire est considéré comme le point de départ de la communication. Son absence ne permet pas à l'apprenant de comprendre de parler ou d'exprimer.

C'est un apprentissage essentiel pour améliorer toutes nos relations, Le manque de mots a causé bien des maux.

Chapitre 01 : la variété linguistique en Algérie

7. VI .b . La compréhension orale :

La compréhension est une compétence de l'orale qui est basé sur la réception auditive. Dans le cadre enseignement/apprentissage l'écoute de l'apprenant en classe et la compréhension du discours oral joue un rôle très important pour communiquer avec son enseignant sans celle-ci une discussion ne peut être entamé entre deux personnes ne parlant pas la même langue : la barrière linguistique est problématique.

La compréhension est le point de départ de la communication en classe de FLE quand l'apprenant comprend tout ce qui est dit par l'enseignant, il est capable de répondre, d'expliquer et surtout d'assimiler les différentes définition d'un termes (homonyme) il peut également débattre sur un sujet dans lequel il montre un désaccord et ne pas s'efforcer à suivre le point de vu du professeur sous prétexte qu'il ne comprend pas.

L'enseignant a également un rôle primordial a jouer pour la compréhension orale de son élève si le professeur a une prononciation incompréhensive l'élève aura de grande difficulté lorsque les termes seront dit correctement.

7. VI. c. Influence de milieu social et familial :

L'apprenant est de nature sociale, il naît et grandit dans un environnement où il découvre des nouvelles expressions linguistiques ; cela veut dire que l'espace joue un rôle très important dans le processus d'enseignement/apprentissage de communication orale d'une nouvelle langue étrangère.

Prenons l'exemple d'une famille qui n'a aucune compétence linguistique, l'apprenant aura de grandes difficultés à s'exprimer oralement, si ajoutant à cette difficulté l'élève à un professeur qui ne maîtrise pas correctement la langue l'apprenant n'aura plus qu'à s'ouvrir au monde extérieur afin de s'améliorer linguistiquement.

Donc, l'aspect social et familial est le premier point qui handicape la communication Orale en classe de FLE.

7. IV .d. Etat psychologique de l'apprenant en situation d'expression :

L'aspect psychologique est un point très important concernant l'expression orale, il peut aider l'élève à pouvoir s'exprimer ou au contraire le rabaisser complètement. Si on rencontre un élève qui n'a aucune confiance en soi et qui a peur du regard des autres il aura peur de s'exprimer et fera énormément de fautes.

(La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04du 23janvier2008) chapitre I, article2.P.07)

(Le Robert, 2008 : 156)

Chapitre 01 : la variété linguistique en Algérie

Au contraire si un élève a une certaine confiance et que son but est d'apprendre coûte que coûte il aura plus d'aisance à s'exprimer.

7. IV. E. Fautes de conjugaison :

La conjugaison est un élément essentiel dans la construction des idées, des arguments, et des opinions. Les erreurs dans cet acte handicapent la communication orale en classe, puisque l'apprenant n'est pas capable de produire une phrase avec une conjugaison correcte. La conjugaison change le sens de la phrase, sans celle-ci la syntaxe est inachevée et la communication problématique.

7. V. La valeur de la PO dans une classe de FLE :

Selon Dolz et Schneuwly (1998, 100-101), l'oral présente les aspects suivants :

1. amener l'apprenant à « se représenter la situation de communication » : il apprend à envisager le but visé (convaincre, expliquer ou autre). Il apprend à se représenter le destinataire du texte, à l'identifier et à se représenter aussi son propre statut en tant qu'auteur : parle-t-il en tant qu'apprenant ou autre ?

2. « élaborer et connaître des contenus » : le problème des contenus se pose selon des activités langagières envisagées. Certaines activités amènent l'apprenant à connaître les techniques et les méthodes pour élaborer des contenus, d'autres le conduisent à utiliser des contenus déjà maîtrisés. D'autres activités le mènent vers une oralisation de l'écrit. Dans ce cas, le contenu et la structure des textes à dire doivent être parfaitement connus et compris par l'apprenant.

3. « organiser et planifier l'activité » : une activité orale « publique » demande une préparation qui diffère fortement selon les cas.

4. « mettre en texte » : l'apprenant est amené à choisir les moyens langagiers les plus efficaces pour être compris par les auditeurs. Ainsi, il doit apprendre à utiliser le vocabulaire approprié en fonction de la situation de communication dans laquelle il est engagé sans oublier l'implication corporelle que suscite le mode oral et la prise en compte de ses spécificités.

(La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04du 23janvier2008) chapitre I, article2.P.07)

(Le Robert, 2008 : 156)

Conclusion :

Notre intérêt pour les phénomènes linguistique, nous a conduites inévitablement à plonger au concept d'interférences dans différentes situations de communications et surtout dans l'expression orale.

Notre travail s'agit de définir un groupe de concepts qui aide à éclaircir et clarifier la notion d'interférence, sa source et son impact dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Chapitre 02

L'interférence, l'interlangue et le transfert linguistique

Introduction :

La richesse de la situation linguistique algérienne fait d'elle une véritable source inépuisable d'interrogations et de recherche dans ce domaine.

La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de différentes langues, il s'agit surtout de la langue arabe, langue de la majorité des algériens ; la langue française quant à elle, est considérée comme une langue étrangère en Algérie.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la pratique des langues étrangère en Algérie à savoir, l'enseignement du français aux élèves du cycle primaire.

L'apprentissage du français en Algérie se fait généralement après que l'enfant ait acquis le maniement de la langue maternelle. Il est étudié dans les écoles dès la 3^{ème} année primaire. Arrivé au cycle moyen, l'apprenant du FLE en Algérie connaît encore quelques difficultés, surtout dans la production puisqu'il lui arrive de commettre beaucoup d'erreurs lors des constructions de phrases simples.

Cependant, notre première réflexion est que ces élèves en question vont puiser dans la langue maternelle qui est l'arabe pour s'exprimer en français. L'apprentissage d'une langue étrangère comme « le français » diffère de l'apprentissage d'une langue maternelle « l'arabe » et c'est là où l'élève va se retrouver confronté face à des difficultés où la tâche devient plus complexe.

Selon Andrée TabouretKeller (1976 :64) « apprendre une langue seconde c'est être confronté à des nouvelles règles phonologiques, syntaxique, morphosyntaxique...que la seconde langue soit en cours d'acquisition ou qu'elle soit déjà bien maîtrisée » Ce processus d'apprentissage construit un contact entre la langue L1 et la langue L2. C'est à partir de là que commence la confusion entre les règles des langues en usage et le risque de commettre des erreurs s'accroît et va jusqu'à provoquer des situations d'interférences linguistiques.

1. La langue et le système :**1. I. Le système :**

Le système est une collaboration d'éléments interagissant entre eux selon des principes et des règles. Ce concept est déterminé par : sa frontière, ses interactions et ses fonctions.

1. II. La langue comme un système linguistique :

La langue est un système de signes et symboles qui servent à exprimer des idées et est donc comparable à l'écriture, aux alphabets sourds, aux rituels symboliques, aux formules de politesse, aux signaux militaires...

Selon le linguiste F. de Saussure, la langue est un système clos de signes. Chaque signe est défini par rapport aux autres, par simple différence, et non par ses caractéristiques propres.

1. III. La langue 'Arabe' :

L'arabe est une langue afro-asiatique de la famille des langues sémitiques. Avec un nombre de locuteurs estimé entre 315 421 300 et 375 millions de personnes, au sein du monde arabe et de la diaspora arabe, l'arabe est de loin la langue sémitique la plus parlée, bien avant l'amharique (seconde langue sémitique la plus parlée).

La langue arabe est marquée par une importante diglossie entre ses domaines :

- l'arabe littéral, langue véhiculaire surtout écrite, et l'arabe dialectal, langue vernaculaire surtout orale.
- L'arabe littéral comprend l'arabe classique (pré-coranique, coranique, et post-coranique) et l'arabe standard moderne.
- L'arabe dialectal comprend de nombreuses variétés régionales, pas toutes intelligibles entre elles.
- La langue berbère forme une branche de la famille des langues chamito-sémitiques, elle couvre une vaste aire géographique.

La prononciation de l'arabe comporte un nombre assez élevé de consonnes (28 en arabe littéral) et peu de voyelles (trois timbres et deux longueurs en littéral, souvent un peu plus en dialectal). L'arabe s'écrit au moyen de l'alphabet arabe.

1. IV. La langue 'française ' :

Le français est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes dont les locuteurs sont appelés francophones.

Le français est la sixième langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, le hindi, l'espagnol et l'arabe. Elle est également la deuxième langue la plus apprise sur le globe, la troisième langue des affaires et du commerce, la quatrième langue employée sur Internet.

Le français est la deuxième langue la plus souvent enseignée en tant que langue étrangère à travers le monde, y compris aux États-Unis⁷. Il est également la quatrième langue la plus utilisée sur internet après l'espagnol, le mandarin et l'anglais¹³, langue dont le vocabulaire a été fortement enrichi par le français.

1. V. La crise linguistique en Algérie :

La langue comme signifiant de la culture et de l'identité, comme instrument du sens de ces deux concepts, demeure un espace d'association et un indice de distinction. C'est un moyen de communication, de compréhension mutuelle et un critère pour se définir les uns, les autres, les étrangers. Lorsque l'étranger est aussi natif que la personne qui l'a nommé, une situation de conflit potentiel survient.

Dans le cas de l'Algérie, c'est un nouveau pays politiquement et socialement jeune dont le passé tumultueux a façonné des idées préconçues. Ces mensonges ont arrangé un système essentiellement populiste ou, malgré de nombreuses commissions et fondations, nous n'avons jamais pu écrire l'histoire, et malgré des volontés parfois fortes, nous n'avons jamais pu décider d'un système éducatif, nous n'avons jamais pu pouvoir s'accorder sur un projet de société acceptable par le plus grand nombre et ayant la clarté que chacun souhaite

2. Les systèmes linguistiques français et arabe**2. I. Convergences et divergences entre le système linguistique arabe et le système linguistique français :**

Le français et l'arabe sont deux systèmes linguistiques différents.

Les origines de la langue française est latin qui vient de la famille Indo-européenne, par contre la langue arabe descend de la famille sémitique. Cela suppose que les différences s'étalent aux plusieurs niveaux :

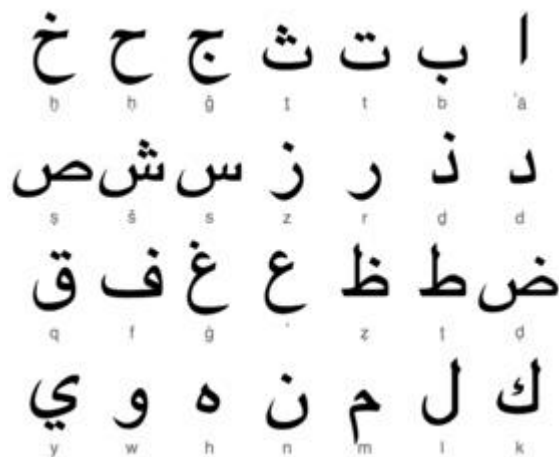
- Niveau morphologique,
- Niveau syntaxique,
- Niveau phonétique,
- Niveau morphosyntaxique
- Niveau lexical.

D'après l'analyse comparative entre les deux systèmes, on résulte que l'appropriation de l'une d'elles n'est pas facile à cause des particularismes qui existent entre les deux, qui prennent place sur plusieurs :

- Le système d'écriture
- Le système phonologique
- Le système linguistique,
- Le système socioculturel

2. I. a. Selon le système d'écriture :

L'alphabet **Arabe** est le système d'écriture arabe, il est un abjad, ne notant que les consonnes, contient vingt-huit lettres et s'écrit horizontalement de droite à gauche.



Le français utilise principalement le système alphabétique, mais comprend aussi des logogrammes : 1, 2, 987, \$, £, *... sont des caractères qui représentent un mot complet, une idée, un concept abstrait, tout comme les caractères chinois.

Il a été conçu à partir de l'alphabet latin



Chacune des deux langues a ses propres particularités, les lettres qui les composent sont écrites assez différemment, et elles sont différentes dans chaque système.

En d'autres termes, le français s'écrit de gauche à droite, alors que l'arabe s'écrit de droite à gauche, ce qui signifie qu'au début de l'apprentissage, les apprenants de l'arabe langue seconde rencontreront quelques difficultés et il leur faudra du temps pour s'y habituer. Ecrire en français.

2. I. b. Selon le système phonologique :

Le français standard est le type de prononciation utilisé dans la moitié nord de la France, à Paris en particulier. Ce type du français, que Walter appelle le «français moyen», a également reçu diverses appellations : « français parisien, français standard, français général, français international, français commun.» 11 Dans ce type du français, comme c'est souvent le cas dans de nombreuses langues du monde, le système consonantique présente une certaine stabilité tandis que les linguistes sont en désaccord à propos de l'inventaire des voyelles.

| Voyelles | | Antérieur | | Postérieur | |
|----------|-------------|-----------|-----------|------------|-----------|
| | | écartées | arrondies | écartées | arrondies |
| Orales | Fermées | i | y | | u |
| | mi-fermées | e | ø | | o |
| | mi-ouvertes | ɛ | œ | | ɔ |
| | Ouverte | a | | | |

| | | | | |
|--------|---|--|---|---|
| Nasale | E | | ã | õ |
|--------|---|--|---|---|

Tableau 01 : Classification des voyelles « Ninkare Frafra Dictiobary »

La langue arabe est une langue à consonantisme riche ; elle possède 29 consonnes notées par vingt-huit lettres y compris le hamza. D'après Sibawayh, les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs):

| | |
|---------------------------|--|
| Les voisés (almağhūrs) | /b/ب/, /j/ج/, /d/د/, /ð/ذ/, /r/ر/, /z/ز/, /ḡ/غ/, /z/ظ/, /ṭ/ط/, /ʕ/ع/, /q/ق/, /g/غ/, /ʕ/ض/, /y/ي/, /w/و/, /n/ن/, /m/م/, /l/ل/ |
| Les non voisés (almahmūs) | خ, ص, /s/س/, /š/ش/, /t/ت/, /t/ت/ h/ه/, /k/ك/, /f/ف/, /ḥ/ح/, /x/خ/ |

Tableau 02 : Classification des consonnes arabes « de T Gouma 2013 ».

2. I. c. Les consonnes de la langue française :

Le français compte : 20 consonnes écrites : B, C, D, F, G, H, J, K, L, M, N, P, Q, R, S, T, V, W, X, Z ; 18 consonnes phonétiques, ou conoïdes : b, d, g, v, z, ʒ, p, t, k, f, s, ʃ, m, n, ɲ, ɳ, l et 3 semi-consonnes phonétiques : j, ɥ, w.

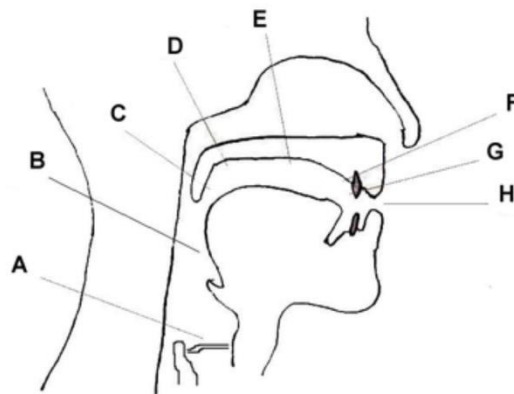


Figure 01 : Les consonnes de la langue française « Martin 1983 70 »

2. I. d. Les consonnes de la langue arabe :

La langue arabe contient 23 consonnes non liquides, 6 sont de réalisation vélaire ou post-vélaire, 13 de réalisation dentale ou labiale ; 3 consonnes seulement sont d'articulation palatale (pour q, cf. infra). – Dissymétrie dans la disposition des consonnes d'arrière et des consonnes d'avant

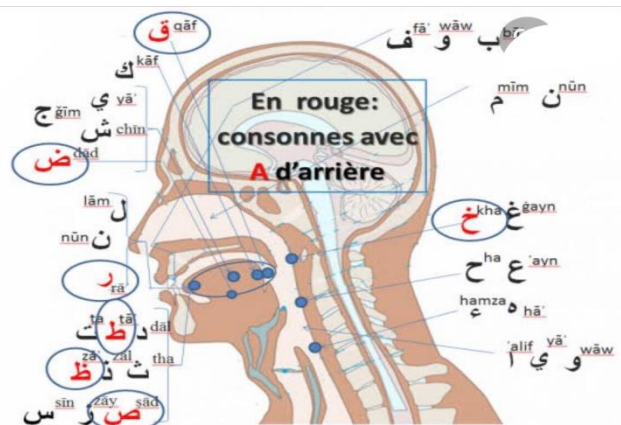


Figure 02 : Les consonnes de la langue arabe « De A Benamrane .2013 UR 1339 »

1. I. e .Selon le système syntaxique et morphosyntaxique :

À côté du plan phonétique, les contraintes peuvent affecter les marques grammaticales et la structure de l'énoncé. La morphologie du verbe français, contrairement à celle de l'arabe qui est riche en dérivation, marque une grande richesse en conjugaison. Les grammairiens arabes en comptent 14 formes auxquelles les européens ajoutent une quinzième, celle du verbe à la forme nue (racine).

À la différence du français qui préfère les phrases courtes où il se soucie avant tout de la simplicité et de la clarté, l'arabe cherche l'ampleur. L'arabe a en plus une tendance naturelle à accorder à un nom deux ou plusieurs qualificatifs de sens voisin, qu'il coordonne et qui s'en sert pour exprimer une qualité complexe. En français, nous procédons tout autrement, nous gardons un seul adjectif que nous renforçons par un adverbe comme dans l'exemple suivant :

C'est une chose tout à fait étrange. (En français)

C'est une chose étrange bizarre. (En Arabe)

3. Les interférences linguistiques :

3. I. Définition :

L'interférence linguistique est un phénomène causé par le contact des langues. Elle consiste en l'influence qu'un système linguistique (langue, variété de langue) exerce sur un autre.

La sociolinguistique s'intéresse à l'interférence en tant que corollaire du bilinguisme et du multilinguisme, consistant en l'ensemble des faits de langue qui en résultent lorsque le locuteur emploie l'une des langues.

La didactique des langues étrangères s'occupe de l'interférence comme phénomène impliqué dans leur apprentissage :

Dans les perspectives synchroniques ci-dessus, qui concernent l'individu, l'interférence est occasionnelle et elle est une source d'erreurs par rapport aux règles de la langue utilisée.

D'un point de vue diachronique, celui de la linguistique historique, l'interférence est un facteur de la formation et de l'évolution des langues, qui se manifeste par des éléments de substrat, de superstrat et d'adstrat, les éléments d'adstrat étant les emprunts, qui ne sont plus occasionnels.

La sociolinguistique s'occupe également de l'interférence des systèmes linguistiques que constituent les variétés d'une même langue ayant des statuts sociaux différents

Selon, Dubois :

« Quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. l'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire. »

Cela signifie que l'interférence est un phénomène individuel

3. II. Types d'interférences :

On peut distinguer trois types d'interférences :

- **Les interférences phoniques** : L'interférence est une adaptation, souvent inconsciente, d'un son au système phonétique d'une langue en parlant une autre langue.
- **Les interférences syntaxiques** : elles consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A
- **Les interférences sémantiques** : dont les plus simples sont celles qui consistent à tomber dans le piège des faux amis, lorsqu'un Anglais par exemple utilise en français le mot instance avec le sens de « exemple » qu'il a dans sa langue.
- **Les interférences lexicales**

3. III. Interférences linguistiques en Algérie :

Le locuteur algérien utilise tous les moyens linguistiques disponibles dans son domaine linguistique, ce qui a bénéficié de l'innovation du locuteur algérien français.

Cette inventivité est un décalage marqué dans la forme et le contenu par rapport à la norme exogène du français standard, qui atteste de l'amélioration continue de la pratique de la langue française des interlocuteurs algériens.

Néanmoins, un jeune algérien après dix ans d'études doit être un bilingue maîtrisant l'arabe et le français ; mais la réalité est tout autre, comme le dit TALEB IBRAHMI, K : « *Les écoles algériennes ne produisent pas des bilingues, mais en élevant des demi-locuteurs, ils ne dominent vraiment aucune des deux langues* ». Cela remet en cause les politiques du système éducatif.

Donc l'interférence au sein d'une classe de FLE, est le résultat de contact des langues et elle se produit lorsqu'un apprenant perçoit et produit les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible (le FLE) comme s'ils étaient conformes à ceux de sa langue maternelle (l'arabe).

3. IV. Interférences linguistiques au sein d'une classe de FLE :

Dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE, la quasi-totalité des apprenants algériens se retrouvent dans des situations d'échec de la communication en raison d'un manque de compétences linguistiques ou de facteurs externes tels que : le stress, l'insécurité linguistique

et le manque d'information. Cet échec est apparemment appelé interférence linguistique en raison de l'utilisation de l'arabe natif

En ce cas la les apprenants font recours a leur langue maternelle.

4. Le transfert linguistique :

4. I. Définition :

Le transfert ou la substitution linguistique fait référence au fait qu'une langue autre que la langue maternelle est le plus souvent utilisée à la maison. Il peut être défini comme le processus psycholinguistique de construction d'une interlangue à l'aide de ressources tirées de la L1 ou d'autres langues apprises.

Il est l'application de caractéristiques linguistiques d'une langue a une autre par un locuteur bilingue ou multilingue.

4. II. Exemples du transfert linguistique :

Exemple -1 :

- Hamid, 44 ans, né en Algérie, de langue maternelle berbère, est arrivé au Québec l'année dernière avec sa conjointe et ses deux enfants de trois et huit ans.

Il a appris le français en Algérie à l'école et s'est mis à l'utiliser à la maison à son arrivée au Québec pour aider les enfants à apprendre le français et parce que sa vie « publique » se passe maintenant en français.

Sa conjointe parle aussi surtout français à la maison avec lui et avec les enfants et environ 20% des communications se font encore en berbère pour que les enfants ne l'oublient pas complètement.

Exemple-02 :

- Mohamed, 36 ans, né au Panama, de langue maternelle espagnole, a immigré au Québec seul il y a 10 ans, ne parlant pas français à son arrivée. Il a rencontré ici une conjointe francophone. Il a donc appris le français pour communiquer avec sa conjointe et sa belle-famille.

4. III. Types de transfert linguistique :

- Pour GALISSON ET COSTE : il y a deux genres de transfert, selon le type d'effet qu'une langue aura sur une autre: le transfert positif et le transfert négatif.

Par transfert positif, nous désignons le fait qu'un apprenant utilise sa L1 en produisant un énoncé correct en L2 ce qui signifie qu'il existe une ressemblance entre certains traits et structure de la L2 et de la L1. Le transfert peut influencer tous les niveaux linguistiques: phonétique, syntaxique, morphologique et lexical.

Cependant, **le transfert négatif** appelé aussi interférence, est considéré comme la première source d'erreurs dans l'apprentissage de la L2.

En outre, les stratégies de représentation des langues servent les meilleurs moyens pour l'enseignement, et l'analyse contrastive contribue à l'identification des difficultés manifestant lors de l'apprentissage de la L2.

Donc le transfert positif est l'effet positif d'une langue acquise sur l'apprentissage d'une langue à apprendre ; tandis que le transfert négatif, également appelé « interférence linguistique », est principalement dû aux effets négatifs de l'utilisation de la L1, entraînant des difficultés d'apprentissage et des erreurs.

5. L'interlangue :**5.1. Définition :**

Selon BESSE et PORQUIER, l'Interlangue est :

« La connaissance et l'utilisation non natives d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-équilingue, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici : interlangue »17

Le mot interlangue vient de la didactique, il est s'imposé lors des crises L'application de la linguistique à l'enseignement des langues, il est né à l'origine de questions sur l'enseignement/apprentissage des langues, en particulier sur la signification des erreurs de l'apprenant.

Selon le CUQ : « *Dans l'enseignement des langues, l'interlangue fait référence à la nature et à la structure spécifique du système de la langue cible que l'apprenant intériorise à un stade précis... »¹⁵*

Cela signifie que la soi-disant interlangue La médiation, consiste à créer une langue artificielle qui combine la langue source et la langue cible, autrement dit, l'apprenant combine sa langue source 1 et une autre langue cible 2 pour former une nouvelle langue cible, ceci de manière individuelle, où chacun l'apprenant construit sa propre langue à sa manière et varie d'une personne à l'autre.

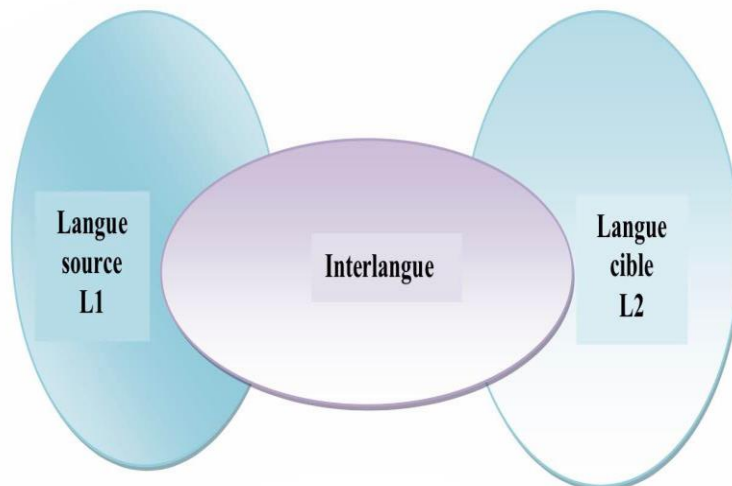


Figure 03 : processus de l'interlangue

5. II. Les caractéristiques de l'interlangue :

Le phénomène d'interlangue se caractérise par :

- L'instabilité
- La perméabilité
- La variabilité / La systématique
- La simplification / La complexification

6. Notion de faute et d'erreur :

Les deux termes « faute » ou « erreur », sont considérés comme semblables. Il est donc, nécessaire de donner une définition et un sens étymologique de chacun, pour distinguer leur sens dans le domaine de la didactique des langues.

6. I. Qu'est-ce qu'une faute ?

Selon le petit Robert, « faute » vient étymologiquement du mot latin fallita, de « fallere=>tromper », la faute est considérée comme « le fait de manquer, d'être en moins ». (1985 : 763)

La faute est aussi conçue selon CUQ comme :

« Une injure au bon usage, comme une mauvaise herbe à extirper, une atteinte au système de la langue et une carence (méthodes audiovisuelles de perspective behavioriste) ou comme l'indice d'une dynamique d'appropriation de la langue étrangère ». (1996 : 86)

Dans le dictionnaire Larousse 2008, une définition du terme qui ressemble aux précédentes : « manquement à une norme, aux règles d'une science, d'un art, d'une technique, etc... manquement à un règlement, à une loi...commettre une faute d'orthographe... ». (2008 :613).

6. II. Qu'est-ce qu'une « erreur » ?

Le terme « erreur », au sens étymologique, vient du verbe latin error, de errare, l'erreur est considérée comme :

« Un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux inversement ; jugement, fait psychiques qui en résultent». (Le Petit Robert, 1985 : 684).

Le même est définit selon CUQ comme :

« Un écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé, l'erreur linguistique a longtemps été liée en didactique des langues aux interférences de la langue maternelle et la langue étrangère (...) ». (1996 : 149).

6. III. La distinction entre erreur et faute :

Donc, l'erreur est considérée comme un obstacle à l'apprentissage de la langue, parce que l'apprenant ne connaît pas la règle grammaticale. Par contre, nous disons faute lorsque l'apprenant a les moyens de se corriger parce qu'il s'est trompé alors qu'il connaît déjà la règle qui lui permet de l'éviter.

Conclusion :

Le système de la langue française a toujours causé des problèmes aux étudiants algériens en raison de sa complexité. Pourquoi nous nous intéressons à l'interlangue, le transfert linguistique et les interférences. En fait, cela peut nous aider à décrire le niveau d'acquisition d'une langue étrangère à un moment donné. L'interférence de l'apprenant se manifeste dans les œuvres, dans leur adéquation à la fonction de la langue cible et dans leurs erreurs. Elle est déterminée par les descriptions et les pratiques de classe auxquelles l'apprenant est exposé, mais aussi par sa langue maternelle, et sa conscience linguistique et sa représentation de la grammaire semblent également jouer un rôle dans la construction de cette grammaire intériorisée.

Pour conclure, à travers notre recherche dans ce chapitre, on peut dégager que les apprenants trouvent des obstacles durant leur production en français d'une façon saine sans faire recours à leur langue. Ces obstacles sont traduits sous formes des interférences phonétiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et culturelles

Partie II
Cadre pratique



Chapitre 1

Considérations méthodologiques

Introduction

Introduction :

La maîtrise des différentes compétences de la communication orale est importante pour favoriser la réussite scolaire, on sait que l'oral reste le premier domaine à comprendre concernant l'enseignement /apprentissage d'une quelconque langue étrangère.

L'enseignement de l'oral en classe de FLE permet à l'apprenant de découvrir de nouvelles notions et de nouveaux mots pour développer une certaine capacité langagière en adéquation avec ce qui est demandé.

Pour que l'apprenant maîtrise la communication orale en classe de FLE, cela nécessite à l'élève de dépasser plusieurs obstacles, de maîtriser les éléments principaux de la communication ; le travail de l'enseignant est de le motiver afin de lui montrer l'importance de la communication orale dans son cursus scolaire mais également dans sa vie professionnelle.

Nous avons vécu une expérience dans un établissement scolaire, nous y avons observé que les élèves rencontraient un blocage en communication orale avec son enseignant.

Afin de comprendre les blocages rencontrés ; dans cette partie : pratique, nous avons mené une observation et une enquête basée sur le questionnaire auprès des élèves de 5A.P au primaire de SIOUDA IBRAHIM pour relever les difficultés qui sont le plus pointés du doigt par les apprenants ainsi que la démarche pédagogique de l'expression orale en classe de FLE.

Ce chapitre fait partie de la phase pratique de notre étude, il consistera en une présentation de l'objectif de l'étude, corpus, lieu de travail et le public visée, tandis que la seconde comprendra une analyse d'enregistrements sonores réalisées par les élèves de 5^{ème} année primaire lors du processus de production orale et une interprétation des résultats de cette analyse.

Ce dernier chapitre est consacré à la partie pratique de notre recherche qui comprend trois parties. La première concerne la description de public visé ainsi que le corpus étudié, alors que la seconde comportera l'analyse contrastive des enregistrements faits auprès des élèves de 5^{ème} année Primaire lors d'une séance de production orale et l'interprétation de résultats de cette analyse contrastive, en ce qui concerne la dernière partie, elle est consacrée aux solutions possibles pour corriger les interférences linguistiques.

1. Présentation de l'objectif de l'étude :

Afin de mieux déceler les traces d'interférences linguistiques chez les apprenants de 5^{ème} année primaire, nous tenterons de faire une analyse contrastive sur les enregistrements vocaux et les copies des élèves durant la production orale spontanée dans le but d'examiner les hypothèses que nous avons faites plus tôt. En plus pour savoir l'origine des erreurs interférentielles, leurs types et la solution proposée pour éviter ce phénomène

Compte tenu de l'importance de la 5^{ème} année primaire dans la structure de l'enseignement primaire, notre sélection est concentrée sur les apprenants de la 5^{ème} année primaire, considérée comme la plus sensible

Notre étude visait à déterminer l'intervention de la langue maternelle durant la production orale de la langue secondaire ainsi que les traces d'interférences linguistiques.

2. Présentation du corpus :

Il est très fréquent d'entendre des élèves dire des mots inspirés de leur langue maternelle (l'arabe) même dans des contextes où la langue française est le seul outil linguistique permis, voire dans des contextes scolaires.

Notre corpus est une consigne adressée aux apprenants de la 5^{ème} année primaire, l'objectif principal de notre choix est d'identifier et d'analyser les différents types des interférences dans la production orale.

Et pour que nous puissions vérifier et confirmer l'origine de ces dernières, nous avons demandé aux apprenants de nous permettre d'enregistrer leurs expressions orales lors des séances de compréhension, production et interaction orale sur « la description d'un animal » et « la présentation de l'état d'un animal », dans le projet n 01 la séquence 1 et 2.

L'apprenant avant de commencer la rédaction il doit bien lire et comprendre la consigne, ensuite il doit rédiger son texte avec ses camarades du groupe c'est-à-dire tous les membres du groupe doivent participer et répondre aux questions durant la séance puis ils résument leurs réponses pour avoir un texte descriptive sans demander l'aide de leurs enseignant.

2. I. Présentation du lieu de travail :

L'établissement primaire est nommé SIOUDA IBRAHIM se situé à BORDJ BOU ARRARIDJ dans la commune GHAILASSA a BORDJ GHEDIR.

Cette école comporte plusieurs salles, la partie d'administration, salle des profs, restau et une cour divisée.

Notre expérimentation était effectuée au niveau de la salle 05, équipée d'un tableau centré au milieu de la salle ainsi que des tables, chacun des élèves occupait une table individuellement à cause des précautions mises pour lutter contre le Covid-19

2. II. Présentation de la classe :

L'État social, familial et culturel joue un rôle très important dans l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère.

La classe de 5A.M comporte 18 élèves entre 10 et 12 ans. Elle se trouve dans un établissement qui se nomme « SIOUDA IBRAHIM ».

Cette classe est bien décorée, elle a des photos, et a également des feuilles de conjugaison, grammaticales afin d'aider l'assimilation des règles fondamentales à la langue de Molière.

On a constaté quatre séances, le constat est sans appel : on remarque que la majorité des personnes qui participent en classe sont des filles. D'après la discussion qu'on a eue avec les élèves, on a remarqué que la plupart des parents ne maîtrisent pas la langue française, et sont analphabètes. Ils vivent donc dans un milieu social modeste et en manque de moyens.

L'élève peut communiquer, apprendre à parler, à s'exprimer grâce à son milieu socioculturel. L'élève a alors besoin afin de maîtriser cette langue, d'un environnement riche où plein d'échanges en français sont créés car la société et la famille sont le point de départ de l'enfant, il s'agit de leur première école.

2. III. Présentation du public cible :

Le public visé est un groupe de mes élevés de 5AP qui se compose de 5 filles et 5 garçons.

Le niveau de ces apprenants se défait selon la compétence visée, Il y a ceux qui sont plus performants à l'écrit et ceux qui sont plus à l'aise à l'oral en FLE.

Leurs moyennes académique sont déferentes entre (57....8...9.)

3. Choix du niveau :

Le choix de la classe a été motivé par l'obtention, en cinquième année moyenne, d'un diplôme (6^{ème}) qui doit sanctionner le cycle primaire, et permettre le passage au cycle moyen (CEM).

Pour résumer, disons que cette étape de passage au moyen, est une année charnière qui doit fournir aux apprenants les bases solides d'une langue étrangère (FLE), et cela pour le futur accès, à un cycle supérieur (université), et un enseignement de qualité.

4. les outils d'investigation :

- Les enregistrements vocaux durant les productions orales.
- des illustrations collées dans le tableau
- le manuel scolaire

Conclusion :

Dans ce chapitre, il a été question de présenter la méthode choisie pour collecter nos données à fin de rendre compte des résultats dans le prochain chapitre. Nous avons mis l'accent sur l'objet d'étude, présentation de terrain de travail, le corpus et la présentation de la population d'étude

Chapitre 2 :

Analyse et interprétation des données

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

Introduction :

La langue française riche en voyelle au nombre de six et des consonnes pauvre au nombre de vingt-six lettres.

La langue arabe pauvre contient tris phonèmes et vingt-cinq consonnes, s'écrit et se lit de droite à gauche soit un total de 28 lettres.

On peut dire que l'interférence est fortement manifesté chez l'élève arabe (bilingue), en le comparant avec d'autre élèves d'autres cycle

1. l'Analyse :

Est une Opération intellectuelle consistant à décomposer un tout en ses éléments constituants et d'en établir les relations.

2. Analyse contrastive :

L'analyse contrastive est l'étude systématique d'une paire de langues dans le but d'identifier leurs différences structurelles et leurs similitudes. Historiquement, elle a été utilisée pour l'apprentissage d'une seconde langue.

2.I. Exemple d'analyse contrastive :

| | | | | | |
|--|-------------|---|---|---|--------------------|
| Exemple n°1 : L'enfant réviser ses leçons. | P = GN | + | | | GV |
| | P= L'Enfant | + | | | Réviser ses leçons |
| | GN | + | V | + | GN2 |
| | GN1 | + | V | + | GN2 |

EX : 02

| | | | | | |
|--|----|---|---|---|------------|
| Exemple n°2 : La classe est grande | GN | + | | | GV |
| | GN | + | | | Est grande |
| | GN | + | V | + | Adjectif |

Ses leçons : est le GN2

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

Grande : est l'adjectif

Révisé : constitue le verbe dans la première phrase.

Est : constitue le verbe dans la deuxième phrase.

Néanmoins en arabe, nous trouvons que la phrase commence plutôt par le verbe. Le même exemple sera : * révisé l'enfant ses leçons.

2. II. Interférences morphosyntaxiques :

A- au niveau du genre des noms :

| Erreur | Correction |
|--------------------|--------------------|
| Le maison | La maison |
| La quartier | Le quartier |
| La pied | Le pied |

L'apprenant confond entre le féminin et masculin, si le mot est féminin en arabe dialectal automatiquement il est féminin en français et le contraire par exemple : la pied – le maison.

Les apprenants référent à leur langue maternelle lors de la rédaction de leurs productions orales.

B - au niveau formes pronominales et non pronominales des verbes :

| Erreur | Correction |
|----------------------------|-------------------------------|
| Le lion nourrit de viandes | Le lion se nourrit de viandes |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

L'apprenant rencontre des contraintes dans le cas où la langue arabe ne contient pas d'auxiliaire être et avoir en utilisant malles verbes appartenant à la forme pronominale, ce qui va nuire sa production écrite ce qui demande une intervention par les spécialistes pour une éventuelle rectification

C- la présence d'un sujet doublé (dédoublément) :

| Erreur | Correction |
|------------------------------------|---|
| le fennec il est un animal sauvage | Le fennec est un animal sauvage Il est un animal sauvage |

D- au niveau des pronoms relatifs :

| Erreur | Correction |
|--|--|
| C'est le fennec que chasse les lézards | C'est le fennec qui chasse les lézards |

L'utilisation le pronom relatif (que) a la place de (qui), l'erreur interférentielle se produit du fait que le système des pronoms relatifs en langue française et celle de la langue arabe présente des traits communs.

L'apprenant est censé remplace un C.O.D. dans une phrase qui représente le sujet et que représente objet ou complément.

La fonction du pronom relatif n'est pertinente en langue arabe qui contient un pronom unique.

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

E. enlèvement (Omission) des verbes :

| Erreur | Correction |
|---------------------------|-------------------------------|
| Le lion un animal sauvage | Le lion est un animal sauvage |
| Il carnivore | Il est carnivore |

Le français possède uniquement la verbale et non comme la langue arabe qui contient deux types de phrases (nominale et verbale).

La présence de la phrase nominale appartient à la langue arabe explique l'enlèvement de la copule (être) dans la production des apprenants, souvent commettent des erreurs interférentielles.

F. enlèvement (Omission) des articles :

| Erreur | Correction |
|----------------------------|-------------------------------|
| Le lion est animal sauvage | Le lion est un animal sauvage |
| Le renard a langue queue | Le renard a une langue queue |

Parmi les erreurs qui sont incorrigibles dans l'apprentissage de la langue arabe est l'enlèvement des articles indéfinis.

Le transfert négatif de la langue arabe donne naissance à des erreurs interférentielles.

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

2. III. Étude des erreurs interférentielles dans les productions orales :

La production orale 01 :

| Forme fausse | Forme correcte | Genre d'erreur | Type d'interférence | Commentaire |
|----------------------|--------------------|---|---------------------|--|
| 1. Ma animal préféré | Mon animal préféré | 1- Erreur liée aux adjectifs possessifs | 1 – Lexicale | 1 - L'apprenant commet ce type d'erreur parce qu'en arabe, le pronom possessif s'accorde avec le sujet, alors qu'en français il s'accorde avec le C.O.D |
| | | 2 – Erreur de prononciation | 2 –Phonétique | 2 - En français il existe un système alphabétique différent que celui de l'arabe, l'apprenant est influencé par sa langue maternelle il a une mauvaise prononciation |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
| <p>2 . je choisis la poisson</p> | <p>Je choisis le poisson Ou bien mon animal préfère est le poisson</p> | <p>1- Erreur liée au genre du mot</p> | <p>1 -Lexicale</p> | <p>L'élève a changé le genre du mot car en arabe nous disons السمكة et c'est un mot féminin contrairement en français le mot poisson est masculin Une non-maitrise des règles de la langue cible</p> |
| <p>3 . oui, bien-sûr, il a des couleurs spécial .</p> | <p>1-Il fallait dire [bjɛ̃ syʁ] au lieu de [bjɛ̃ suʁ] 2. couleur au lieu color 3 .des couleurs spéciaux</p> | <p>1-Erreur de prononciation 2-Erreur de prononciation 3- Erreur liée au nombre du mot</p> | <p>1-Phonétique – vocalique (bien-sûr [bjɛ̃ suʁ]) 2. I-Phonétique 2. II-lexicale 3-syntaxique (spécial)</p> | <p>1-l'élève a remplacé le son [y] par le son [u] 2. l'élève a mal prononcée couleur en faisant référence du mot en anglais (color) 3. l'élève n'a pas fait l'accord (en nombre)</p> |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|-----------------------------------|--|--|---|---|
| <p>3- ce animal me attire</p> | <p>1. cet animal au lieu de dire ce animal</p> <p>2. cet animal m'attire au lieu de dire me attire</p> | <p>1- Erreur liée aux adjectifs possessifs</p> <p>1- Erreur liée au sens</p> | <p>1. lexicale</p> <p>2 .Sémantique</p> | <p>1.-(ce animal) l'élève pense que le mot chaîne est masculin tout comme en arabe الحيوان. Mais il néglige qu'il doit utiliser l'article cet pour la liaison et la bonne prononciation</p> <p>2. (me attire) l'absence de l'apostrophe car celle-ci n'est pas installée dans le mécanisme linguistique de l'élève. Cette structure est empruntée de l'arabe (جذبت) انتباهي .C'est à dire, il a attiré mon attention.</p> |
|-----------------------------------|--|--|---|---|

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|---------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|------------|--|
| 2) a des yeux pointus | Il a des yeux pointus | Erreur liée à l'agencement de phrase | Syntaxique | L'élève a négligé le sujet, elle a dit directement a des yeux عنده عينان |
| 3) il mange cent mille par jour | Il consomme | Erreur liée à la culture | Sémantique | L'élève a fait appel à sa culture venant dialecte algérien car au lieu de dire mille dinars il a dit cent mille En plus il a estimé la valeur de sa nourriture par jour يأكل مئة الف يوميا |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|---|--|--|---|---|
| <p>2) Elle a beaucoup de choses très beau</p> | <p>Elle a de très beaux avantages</p> | <p>Erreur liée à l'emploi des adjectifs qualificatifs</p> | <p>Syntaxique</p> | <p>Structure employée en se basant sur le lexique arabe : لديها الكثير من الأشياء الجيدة Ce qui fait que le sens soit négativement affecté</p> |
| <p>3) J'ai aimé beaucoup ce bête</p> | <p>1-J'aime cette bête J'adore cet animal</p> | <p>1 – Erreur liée au sens 2 – Erreur liée aux adjectifs possessifs</p> | <p>1 –Sémantique 2 –Lexicale</p> | <p>1-L'élève a employé le mot beaucoup pour exprimer l'intensité de son sentiment en réfléchissant en arabe : أحببت كثيرا 2-ce bête au lieu de cette bête car l'élève a fait appel à un mot fréquemment utilisé dans le parler algérien : حيوان raison pour laquelle elle a dit ce et non cette.</p> |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | | |
|----|-----------------------|----------------------|--|--|--|
| 3) | Elle a une longue cou | Elle a un long cou | Erreur liée au genre du mot | Lexicale | Au lieu de dire long l'élève a dit longue, en faisant recours au mot en arabe رقبه un mot féminin en attribuant l'adjectif long |
| 4) | Son belage est planc | Son pelage est blanc | Erreur liée à l'intonation | 1-Phonétique (consonantique) 2 – Phonétique | 1-L'élève a changé le son [p] par le son [b] 2- L'élève a changé le son [b] par le son [p] |
| 5) | Qui nous le voit | que nous voyons | 1 – Erreur liée au sens 2 – Erreur liée à l'agencement de la phrase | 1 -sémantique 2 – Syntaxique | 1 -L'élève à mal formée l'énoncé rendant le sens moins clair 2 – En Arabe, la phrase commence par le verbe ce qui a influencé la construction syntaxique de la phrase |
| 6) | Je l'aime de mon cœur | Je l'aime beaucoup | Erreur liée à la culture | Sémantique | Cela vient d'une expression arabe احبه من قلبي |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

La production orale 04 :

| Forme fausse | Forme correcte | Genre d'erreur | Type d'interférence | Commentaire |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------------|---|
| 1 - Il se nourrit de chasser | Il se nourrit Il chasse | 1 – Erreur liée à l'emploi des prépositions 2 – Erreur liée au sens | 1-Syntaxique 2-Sémantique | 1-Non maîtrise d'une règle syntaxique 2- l'élève a fait recours à une structure lexicale fréquente dans ce type de parole dans sa langue maternelle : ياكل ما يصطاد |
| 2 -Il vit de la savane | Il vit dans la savane | Erreur liée à l'emploi des propositions | Syntaxique | Au lieu de dire dans la savane l'élève a fait recours à ce qu'il a entendu (dela) |
| 3.-Possède le tigre un grand tête | Le tigre possède une grande tête | 1 – Erreur liée à l'agencement des phrases 2 –Erreur liée au sens | 1-Syntaxique 2 – Sémantique | 1.En arabe, la phrase commence par un verbe ce qui a influence la construction syntaxique de la phrase 2. Le sens n'est pas clair, énoncé mal formé. l'élève a fait recours à une structure lexicale fréquente en arabe dont il commence par le verbe يملك النمر |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|-----------------------------------|---|--|----------------|---|
| | | 3 –Erreur liée au genre du mot | 3 – Syntaxique | 3- l'utilisation de un grand au lieu de une grande l'adjectif qualificatif qui renvoie au mot tête (un nom féminin) parce que en arabe on dit : راس |
| | | 4 –Erreur liée à la prononciation | 4 – Phonétique | 4 – l'apprenant a mal prononcé le mot grand peut être a cause du stress |
| 2- Je peux me présente ces photos | Je peux vous montrer ces illustrations Je peux vous présenter ces photos | 1 –Erreur liée au sens | 1-Sémantique | 1-Labsence du pronom" vous "a rendu le sens moins clair |
| | | 2 –Erreur liée à l'utilisation des pronoms | 2-syntaxique | 2-on a utilisé (me) au lieu de (vous) car on arabe nous disons : اقدم لكم Cela justifie l'utilisation du pronom (me) |
| 3- Il mange les viandes | Il se nourrit de viandes | Erreur liée à l'incompatibilité lexicale | Lexical | L'élève a utilisé le verbe (manger) au lieu de se (nourrir), ce dernier ne peut pas être combiné dans ce contexte |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

La production orale 05 :

| Forme fausse | Forme correcte | Genre d'erreur | Type d'interférence | Commentaire |
|--------------------------|------------------------------------|---|--|---|
| 1. Il est carnivore | Il est carnivore \\kɑʁ.ni.vɔʁ\\ | Erreur liée à la prononciation | 1-Phonétique (vocalique) | L'élève a dit \\kɑʁ.ni.fɔʁ\\ au lieu de \\kɑʁ.ni.vɔʁ\\ probablement cette prononciation est due au stress |
| 2. Il vit dans la maison | Il vit dans la maison | 1 – Erreur liée à l'intonation 2 – Erreur liée au genre du mot 3 (l'incompatibilité lexicale) | 1-Phonétique (vocalique) 2- Syntaxique 3-Lexical | 1-l'élève a mal prononcé le son \\ɔ\\ dans le mot \\me.zɔ\\, il a dit \\me.zo\\ 2-l'apprenant a changé le genre du mot (maison) du féminin au masculin ce qui a engendré un mauvais accord car en arabe il dit : المنزل ou bien البيت 3-il a utilisé le verbe (habiter) au lieu de se (vivre), ce dernier ne peut pas être combiné dans ce contexte (les animaux) |

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| | | | | |
|-----------------------------------|---|--|-----------------------------------|---|
| 3-Il a quatre petites pattes | Il faut dire \pə.tit\ a la place de \pu.tit\ | Erreur liée à la prononciation | Phonétique vocalique | L'apprenant a mal prononcé le mot petite, il a changé la voyelle orale (e) par le son (ou) |
| 4-Il a la pelage marronne | Il a le pelage marron | Erreur liée à l'utilisation d'adjectif qualificatif | Syntaxique | L'élève pense que le mot pelage est de genre féminin tout comme le mot fourrure en arabe : فراءها |
| 5-Le chien il a un petit crinière | Le chien a une petite crinière | 1 -Erreur liée à l'agencement des phrases 2 – Erreur liée au genre du mot | 1 –Syntaxique 2 – lexicale | 1-L'élève a utilisé deux sujets dans une seule phrase (la répétition) 2-l'élève a changé le genre du mot crinière du féminin au masculin c'est pour cela il a utilisé l'adjectif petit au lieu de petite |

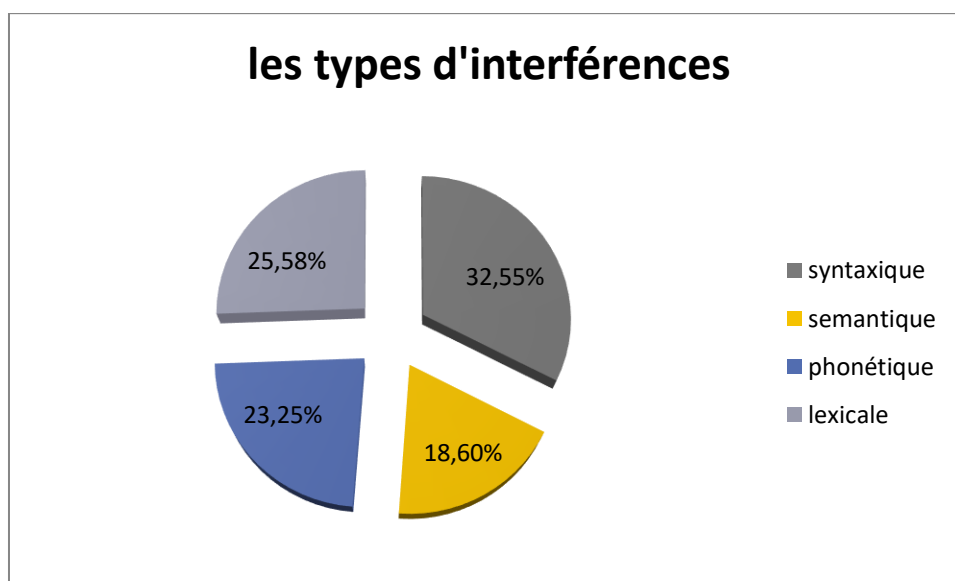
3. Analyse des données :

3. I. Interprétation des données obtenu :

Pour mieux expliquer les résultats et a fin de discuter nos données, nous avons opté pour une représentation statistique sous forme de graphique suivis de commentaires, dans le but de montrer les résultats obtenus de manière plus explicite.

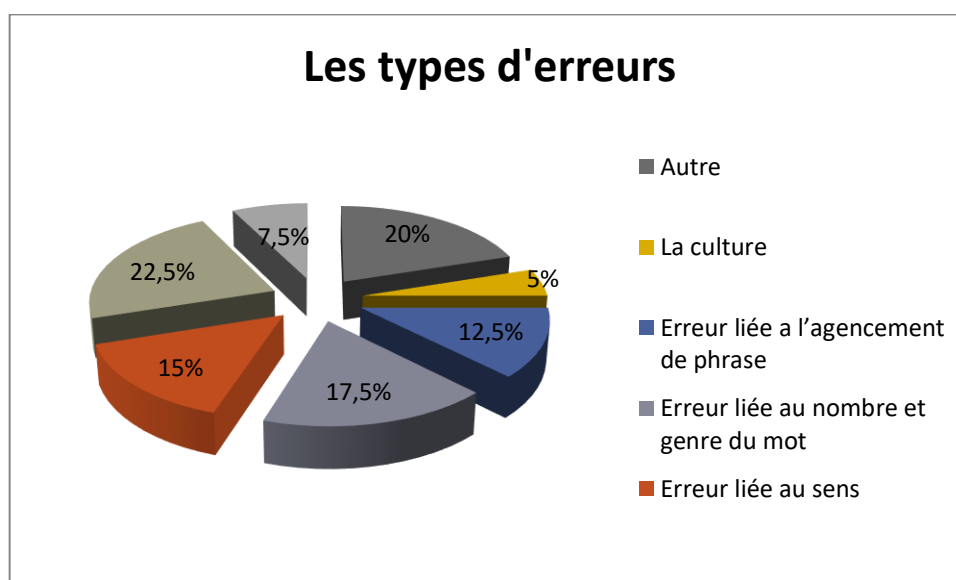
| Type d'interférence | Nombre de ce type | Pourcentage |
|-------------------------|-------------------|-------------|
| Interférence syntaxique | 14 | 32,55 |
| Interférence lexicale | 11 | 25,58 |
| Interférence phonétique | 10 | 32,25 |
| Interférence sémantique | 08 | 18,60 |

Tableau : Présentation de types d'interférences



2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

| Type d'erreur | Nombre de ce type | Pourcentage |
|---------------------------------------|-------------------|-------------|
| Erreur liée à l'agencement de phrase | 05 | 12,5% |
| Erreur liée au nombre et genre du mot | 07 | 17,5% |
| Erreur liée au sens | 06 | 15% |
| La prononciation et l'intonation | 09 | 22,5% |
| Utilisation d'adjectif possessif | 03 | 7,5% |
| La culture | 02 | 5% |
| Autre | 08 | 20% |



4. II. Résultats de l'analyse des erreurs interférentielles commises par les apprenants :

La majorité des apprenants font des erreurs d'ordre interférentiel entre l'arabe et le français et de la langue française elle-même, parce qu'ils ne connaissent pas les règles grammaticales et lexicales de cette langue.

L'apprenant est habitué à sa langue arabe, et fait des transformations négatives en langue française, comme les erreurs du genre (la confusion entre le féminin et le masculin).

Pour identifier les erreurs, nous nous appuyons sur le point de vue de Colette Feuillard dans son ouvrage intitulé « Pour une linguistique des langues » édité par « presses universitaires de France- PUF » en 2006, qui distingue deux types d'erreurs, à savoir : les erreurs de formes et les erreurs de choix.

A partir de nos résultats nous avons remarqué que les interférences **syntaxiques** occupent la première place lors de productions orales par un pourcentage de 32,55% ce qui explique que les élèves recourent inconsciemment à l'Arabe pour s'exprimer en français.

Nous retrouvons souvent les mêmes erreurs dans les différentes productions orales.

Les erreurs interférentielles **phonétiques** occupent la deuxième place avec un pourcentage de 32,25 cela veut dire qu'elle influence majoritairement les expressions orales comme : Le [p] est souvent prononcé [b] par les élèves comme par exemple dans pelage\pə.tit\]. Cette erreur est récurrente car les sons antérieurs-bi labialisés n'existent pas en arabe. C'est à dire, la consonne [p] n'existe pas dans le système phonologique arabe, donc l'élève aurait des difficultés de prononcer un son qui n'existe pas dans sa langue mère. Il est à noter que certaines erreurs phonétiques sont dues aux autres facteurs tels que : le stress, la fatigue ou l'inattention.

25,58% d'interférence **lexicales**, un pourcentage aussi considérable, résultats de la dissemblance des deux systèmes lexicales entre l'arabe et le français, ainsi que l'apprenant compare la langue étrangère par sa langue maternelle, ce qui n'est pas évident toujours et c'est le cas du mot poisson en Arabe est «سمكة» qui est de genre féminin par contre en français, il est de genre masculin. De plus elles sont aussi dues à l'influence des connaissances

2^{ème} partie : Analyse et interprétation des données

préalables, l'élève a enregistré ou bien a gardé dans sa mémoire le genre du mot lors de son acquisition de sa langue maternelle.

Pour le cas du mot « spéciaux » qui est dit par l'élève (spéciale) ; soit il ignore la règle (la difficulté de la langue française) ou bien une faute d'inattention de stress ou de fatigue.

Dans notre analyse nous avons obtenu un pourcentage de 18,60 d'interférences **sémantiques** qui sont dues à l'utilisation de lexique qui appartient à la langue maternelle à titre d'exemple (je l'aime de mon cœur), à travers cette structure, l'élève voulait dire qu'il aime cet animal beaucoup , cette expression est souvent utilisée dans notre discours dialectal ou arabe .Donc, l'élève a fait appel au calque en traduisant en langue cible (le français) sans rendre compte au changement du sens

3 .III. Solution pour éviter les erreurs interférentielles :

En ce qui concerne les erreurs des apprenants en production orale, on propose quelques mesures à prendre afin de les faire disparaître dans le plus bref délai :

_ Il faut comprendre la cause des ces erreurs a fin de pouvoir clairement identifier leurs natures.

_ Il faut interroger l'apprenant pour pouvoir éveiller la prise de conscience chez lui

_ Il faut corriger immédiatement les erreurs de l'apprenant dans la classe.

_ En fonction des objectifs de l'exercice, quand c'est nécessaire, les erreurs devraient non seulement être corrigées mais aussi analysées et expliquées.

_ Il faut faire plus d'efforts pour faire disparaître et/ou supprimer les erreurs systématiques en utilisant certaines stratégies de production telles qu'ajouter, remplacer, supprimer, et déplacer. Donc, il vaut mieux inciter et former les apprenants à s'auto-évaluer et s'auto-corriger.

- Il faut que le temps destiné aux séances de productions orales soit augmenté

6. Bilan général :

Après une analyse détaillée des résultats obtenus de notre corpus de recherche et la méthodologie adoptée durant notre expérimentation, nous avons pu constater que la majorité des apprenants de cinquième année primaire produisent des erreurs d'ordre interférentiel dans tous les niveaux à cause des transferts négatifs qu'ils font de leur langue maternelle vers la langue étrangère étudiée (langue française). Ce recours reste la source de l'apprenant pour débloquer les situations problèmes rencontrées.

En effet, les apprenants ont tous une langue maternelle qui la considèrent comme un instrument cognitif qui leur permet d'apprendre une langue étrangère, en s'appuyant sur les similitudes qui existent entre les deux langues : source et cible.

Cependant, les près requis et les compétences langagières da la langue maternelle influencent fortement l'apprentissage de la langue étrangère. Ainsi, le transfert des habitudes de la langue maternelle est une stratégie qui peut perturber l'apprentissage du français langue étrangère, vu que le système linguistique de cette dernière est très complexe.

Nous pouvons dire que la langue maternelle est un repère pour l'apprenant en vue de combler les lacunes et faciliter l'apprentissage.

Conclusion :

Nous pouvons remarquer, à travers ce petit aperçu des différentes erreurs interférentielles ; (lexicales, morphosyntaxique, phonétique, culturels ...), que les apprenants sont toujours sous l'influence de la langue maternelle et n'hésitent en aucun cas à se retourner vers leur première langue en cas de blocage, ce qui explique l'apparition de ces erreurs dans leurs productions orales.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche menée dans le milieu scolaire a pour but de répondre à notre problématique et de vérifier nos hypothèses émises auparavant.

Nous cherchons donc à travers notre modeste travail de trouver une solution au problème d'interférences linguistiques, afin de rendre l'apprentissage de la langue française plus facile.

Les résultats de cette recherche indiquent que le recours à l'analyse orale s'avère efficace dans la mesure où il nous a permis de connaître les erreurs faites par le peuple ciblé (les apprenants) durant leurs productions orales.

En premier lieu, Nous avons défini l'interférence linguistique comme un transfert négatif de la langue maternelle vers la langue étrangère, nous avons constaté que dans une société bilingue ou multilingue l'apprentissage du français comme langue étrangère est obligatoirement sous l'influence de la langue maternelle, l'interférence linguistique est donc une réalité linguistique, présente sous forme des erreurs au niveau de toutes les compétences langagières surtout aussi à l'oral.

Parlant du français comme une matière à enseigner, il est une tâche difficile qui nécessite beaucoup d'efforts et d'exigences quel que soit l'activité (les points de langue, CO, CE, PO, PE ...). Donc Le fait de passer d'un mode à un autre devient un processus qui provoque chez l'élève un sentiment de peur de manquer la norme au moment de s'exprimer oralement. Par conséquent, sa production orale est exposée au problème d'interférences linguistiques.

Il ressort aussi de cette recherche que l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère dépend un énorme effort, en comparant par l'acquisition de la langue maternelle, cette dernière est acquise d'une façon naturelle et inconsciente et à un âge précoce. Cette acquisition permet à tout apprenant de construire un système primaire des règles ou des normes qui lui assurent un usage correct de sa langue maternelle, ce qui fait que dans l'acquisition du FLE, l'apprenant arabophone ne peut pas s'échapper de l'utilisation de l'arabe dans toutes ses formes (standard, dialectale voire même classique).

En deuxième lieu, l'analyse menée dans le cadre de ce travail nous a montré plusieurs types d'interférences linguistiques au sein d'une classe du cycle primaire, plus précisément avec la collaboration des apprenants de 5^{ème} année comme échantillon d'étude.

Conclusion générale

Au vu de tous ces résultats, il en ressort également que la problématique du (recours à la langue maternelle lors de l'enseignement d'une langue étrangère, est devenu un passage obligatoire) pose un débat entre ceux qui sont contre ce recours et les autres sont totalement d'accord. Il y a des enseignants qui séparent entre les deux langues (maternelle et cible) durant le processus d'enseignement\ apprentissage de la langue étrangère. Par contre, d'autres enseignants défendent l'utilisation de la langue maternelle en considérant ce recours comme un facteur de réussite dans l'enseignement de la langue étrangère.

En somme, les résultats obtenus auprès des apprenants nous ont permis d'une part de confirmer nos deux hypothèses présentées ainsi :

- ✓ L'apprentissage du français comme langue étrangère est obligatoirement sous l'influence de la langue maternelle.
- ✓ L'interférence linguistique est une réalité linguistique, présente sous forme des erreurs au niveau de toutes les compétences langagières surtout aussi à l'oral.

Et d'autre part d'infirmer les deux autres présentées comme suit :

- ✓ Les interférences linguistiques pourraient être une source d'échec dans la production orale car elles empêchent le passage ou la transmissibilité du message.
- ✓ Le recours à l'arabe dans l'apprentissage du FLE pourrait influencer négativement la communicabilité des énoncés produits oralement

Pour conclure, notre sujet est un thème motivant car il fait partie de deux spécialités (Didactique et sciences de langage), nous avons traité seulement une partie de ce vaste phénomène, le champ de la recherche sur les interférences langagière reste ouvert sur d'autres pistes qui ne manqueront pas d'apporter plus de clarté.

Bibliographie

Bibliographie

Les ouvrages :

- Boubeker, R. in: J.J.Gumperz (1989), Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative. URA : L'Harmattan.
- Castelloti,V. (2001) , La langue maternelle en classe de langue étrangère,Paris :CLE International
- Debyser, F, (1970), la linguistique contrastive et les interférences ,in : langue française.Paris : Belc.
- F. DEBYSER, «La linguistique contrastive et les interférences.» In langue française n°08, 1970.
- H. BESSE et R. PORQUIER, « Grammaire et Didactique des langues. », Paris : Hatier
- / J.-F. HAMERS et M. BLANC, « Bilinguisme et bilinguisme » 2eme édition, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- J.-P. CUQ, « Dictionnaire de didactique du français », Paris : CLE international
- Keller, A,T.(2008) l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues , in, journal de langue en contact.
- L. PORCHER, « Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline », 2004.
- M. BYRAM, « Routledge Encyclopédia of Language Teaching and Learning. »
- P. CUQ, «Le dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde », Paris, 2003.
- T. ODELIN, « Language Transfer : Cross-linguistic Influence in language learning », Cambridge Applied Linguistics, 1989.

Bibliographie

- U. WEINREICH, cité par L.-J. CALVET dans « la sociolinguistique, que sais-je ?, Paris, PUF, p.19

Les articles :

- BEN AMOR BEN HAMIDA, T, 2009, « Erreurs interférentiels arabe français, n°1, pp. 105-117.
- Constitution de la république algérienne démocratique et populaire.
- La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008) chapitre I, article 2.P.07)
- G, Manaa, Représentations et normes sociolinguistiques partagées au sein de la communauté des professeurs de français du secondaires dans la Wilaya de Batna in Insaniyat N° 17- 18 (115- 165) Mai décembre 2002.

Dictionnaires :

- DUBOIS Jean, Dictionnaire de linguistique et des Science du langage, Larousse, Paris, 2002, p.334.
- Larousse de la Langue française, Lexis, Paris, 1989, p.925
- Le Robert, (1991) Dictionnaire d'Aujourd'hui
- Robert, J-P. (2002). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys

Mémoires et thèses :

- Abdelhamid, S. (2002) Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna , thèse de doctorat , université .Batna
- KOUTSOSTATHIS. George, L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE ,in :Rapport de stage (en ligne), université de Rouen,2015

Bibliographie

- J. Cummings, Principes pour l'acquisition d'une langue seconde, 1994, [En ligne] consulté le 07/04/2012
- SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie,

Sitographie :

- <http://www.ac.nancy-metz.fr/cefisem/primos/articles/m.pdf>
- <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>
- <https://gerflint.fr/Base/Tunisie1/Hamida.pdf>
- Taleb, I. (2006), Coexistence et concurrence des langues ,Journals, Openedition consulté le 12\05\2021

Annexes

Annexes

La consigne :

Avec les membres de ton groupe réponds aux questions, puis décris un animal de cette liste : l'éléphant, la gazelle, le poisson, le lion, le tigre

Utilise la boîte à mots suivantes : les pattes, la crinière, la tête, sauvage, domestique, le cou, la queue, les yeux

N'oublie pas de :

Utiliser des phrases avec un C.O.D.

Conjuguer les verbes au présent de l'indicatif.

Employer la troisième personne du singulier.

Prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Questions :

- 1) Une question d'éveil de l'intérêt : (dictée)
Ecris sur les ardoises le mot : sauvage, les animaux

- 2) Des questions d'anticipation :

- Citez quelques animaux domestiques, puis des animaux sauvages.
- Classez dans le tableau les animaux suivants : le lion, la gazelle, le chat, l'éléphant, la vache, le fennec, le poisson

| Les animaux domestiques | Les animaux sauvages |
|-------------------------|----------------------|
| | |

- 3) Voici des illustrations :
Que représente chaque image ? Les animaux, le dessert, le forêt, les viandes ...
- 4) Nommez les animaux que vous voyez
- 5) Quel est ton animal préféré ?

Annexes

- 6) De quoi se nourrissent le lion, le fennec, le tigre ?
- 7) De quoi se nourrissent la gazelle, la vache et le chat ?
- 8) Ou vivent t-ils ?

- 9) Donnez le synonyme du mot : manger, habiter

- 10) D'après les réponses, sur une feuille décrit dans un paragraphe ton animal préféré, n'oublie pas de mentionner ton prénom

Vous allez préparer vos productions en vous s'appuyant sur la grille suivant

11) Grille d'évaluation :

| | |
|----|---|
| 01 | Je nomme l'animal que j'ai choisis. |
| 02 | Je présente les informations sur cet animal. |
| 03 | Je construis des phrases avec un COD. |
| 04 | J'utilise le présent de l'indicatif. |
| 05 | J'utilise la 3 ^{ème} personne du singulier. |
| 06 | Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation. |

Annexes

Production orale 01 :



élève 01 (élève 01.m4a)

[ma] [animal] [pʁefɛvɛ] [lə] [pwasɔ̃] , [il] [ɛ] [dumɛstik] . [il] [vi]
[dɔ̃] [la] [mɛ:r] , [ɑ] [de] [kulœʁ] [spe.sjal] .
[sə] [animal] [mə] [a.tiʁ] , [zə] [ɛm] [də] [mɔ̃] [kœʁ] .

Production orale 02 :



élève 02 (élève 02.m4a)

[zə] [ɛm] [lə] [ʃjɛ̃] . [il] [ɛ] [kaʁ.ni.fɔʁ] , [il] [vi] [dɑ̃] [lə] [mɛ.zɔ̃] , [il] [ɑ]
[katʁ] [pu.tit] [pat] [e] [ɑ] [bə.laʒ] [ma.vɔ̃n] .
[lə] [ʃjɛ̃] [ɑ] [œ̃] [pu.tit] [kvi.ɲɛʁ] .

Annexes

Production orale 03 :



élève 03.m4a

[lə] [tigʁ] [œ̃] [a.ni.mal] [su.vaʒ], [il] [sə] [nu.ʁi] [de] [ʃa.se] [il] [vi] [de]
[la] [sa.van].
[pɔ.sɛd] [lə] [tigʁ] [gʁɑ̃] [tɛt] [ɛ] [kʁi.nɛʁ], [il] [sə] [mɔ̃ʒ] [lə] [vjɑ̃d].

Production orale 04 :



élève 04.m4a

[lə] [fe.nɛk] [ɛst] [œ̃] [a.ni.mal] [so.vaʒ], [il] [sə] [nu.ʁi] [də] [vjɑ̃d]
[e] [pu.tit] [le.zaʁ] [il] [ɑ] [œ̃] [lœ̃] [kø] [e] [jø] [pwɛ.ty].
[lə] [fe.nɛk] [ɛst] [kaʁ.ni.vɔʁ].

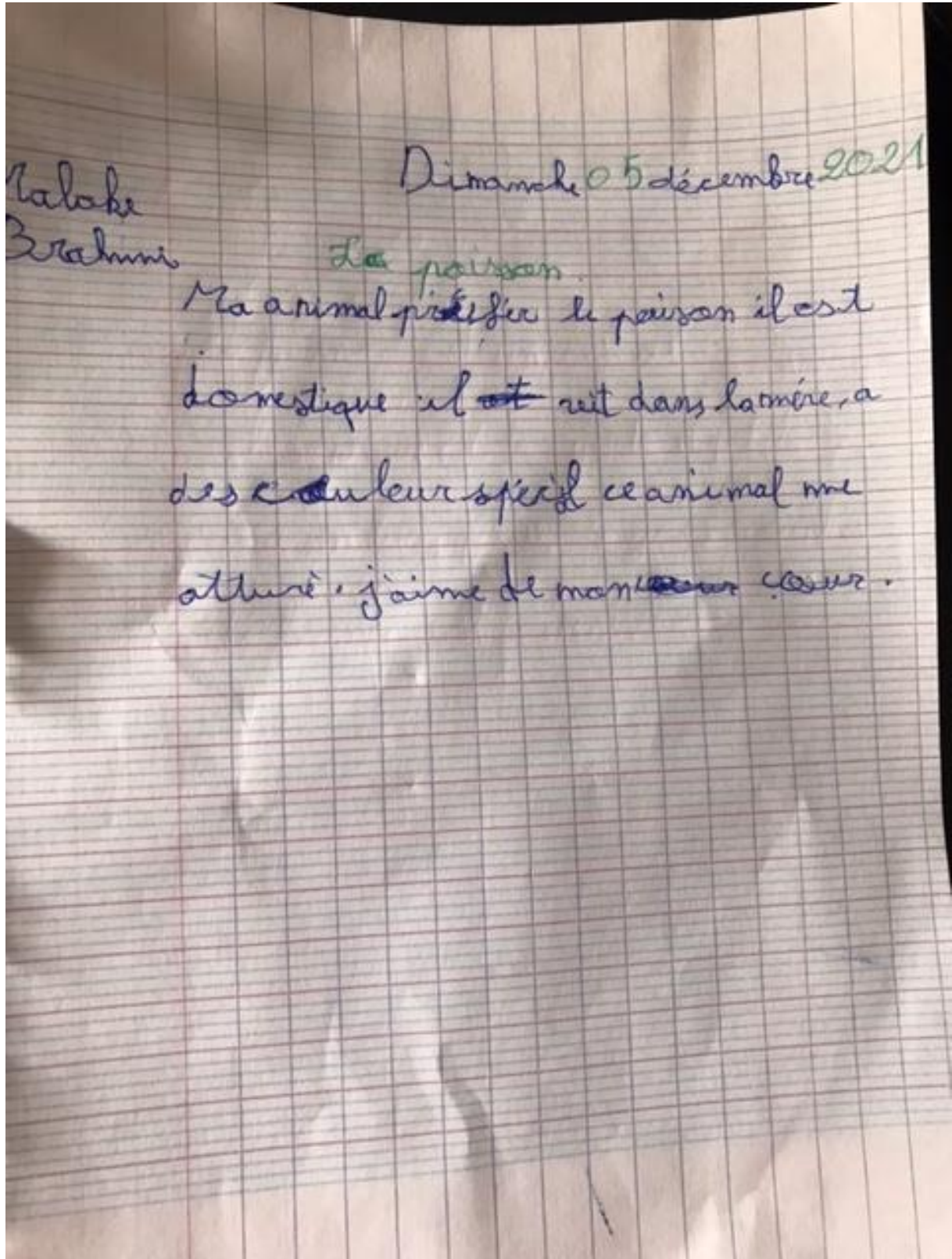
Production orale 05 :



élève 05 .m4a

[ma] [a.ni.mal] [pʁɛfɛʁ] [ɛst] [la] [ga.zɛl], [ɛl] [sə] [nu.ʁi] [də] [ɛʁb],
[ɛl] [ɑ] [bo.ku] [də] [ʃoz] [bo].
[ʒe] [ɛ.me] [bo.ku] [sə] [be.te], [ɛl] [ɑ] [œ̃] [lɔ̃g] [ku].

Annexes



Annexes

Siouda
Tassime
SEME

Dimanche 05 décembre 2022

je aime le chien - il est carnivore il rit
dans la maison il a quatre petites
pattes et a le pelage marron le chien
a un petit crinière.

Annexes

islam
Bendoumia

Dimanche 05 décembre 2021

Le tigre un animal sauvage
il se nourit de chasser, il vit de
la savane possède le tigre
grand tête est crinière il se
mange la viande.

Annexes

omna
Brahimi

Dimanche 05 décembre 2021

Le fennec

Le fennec est un animal sauvage,
il se nourrit de viande et petits lézards
il a un long queue et yeux pointus,
Le fennec est carnivore.

Annexes

- Dimanche 05 Décembre 2021

Koautar
Laralea
5 eme

Mon animal préféré est la gazelle, elle se nourrit de herbe elle beaucoup de charbon j'ai aimé beaucoup ce côté, elle a une longue cou Je l'aime de mon cœur.

Table des matières :

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale..... | 6 |
| Partie I : Cadre théorique et définitionnel | |
| Chapitre 1 : La variété linguistique en Algérie | |
| Introduction..... | 13 |
| 1-Le Champs linguistique | 14 |
| 1-I- Coexistence et concurrence des langues en Algérie | 14 |
| 1-II- La situation sociolinguistique en Algérie | 15 |
| 1-III- l'Algérie est un pays plurilingue | 16 |
| 1-IV- La langue | 17 |
| 1-V- La langue maternelle et la langue étrangère | 17 |
| 1-VI- Langue, dialecte et patois | 17 |
| 2-Monolinguisme et plurilinguisme | 18 |
| 2-I- Monolinguisme | 18 |
| 2-I-a- Définition..... | 18 |
| 2-I-b-La situation de monolinguisme | 19 |
| 2-II- Plurilinguisme | 19 |
| 2-II-a- Définition | 16 |
| 2-II-b- La situation de plurilinguisme | 16 |
| 3-Bilinguisme et diglossie | 20 |
| 3-I- Bilinguisme | 20 |
| 3-I-a- Définition..... | 20 |
| 3-I-b-Les modèles de bilinguisme | 20 |
| 3-II- La diglossie | 21 |
| 3-II-a- Définition | 21 |
| 3-II-b- Importance de diglossie | 21 |
| 3-II-c- La différence entre bilinguisme et diglossie | 21 |
| 4- Etat de la francophonie en Algérie | 22 |
| 5- Science du langage et didactique | 23 |
| 5-I- Science du langage | 23 |
| 5-I-a- Définition | 23 |
| 5-I-b-Les axes de la science de langage | 23 |

| | |
|--|-----------|
| 5-I-c-Objet d'étude de la linguistique | 24 |
| 5-I-d-Le but de la linguistique | 24 |
| 5-II-Didactique | 24 |
| 5-II-a-Définition | 24 |
| 5-II-b-Objet d'étude de la didactique | 25 |
| 5-II-d-But de la didactique | 25 |
| 6- L'enseignement | 26 |
| 6-I- L'enseignement au primaire | 26 |
| 6-II- Les activités enseignées au primaire | 26 |
| | |
| 7- l'enseignement de l'oral | 27 |
| 7-I- Définition | 27 |
| 7-II- Pourquoi l'oral a la classe de FLE | 27 |
| 7-III- Expression orale | 28 |
| 7-IV - Les étapes d'enseigner la PO dans une classe de FLE | 29 |
| 7-V - Les modalités d'évaluation | 29 |
| 7-VI- Les obstacles de l'expression orale | 29 |
| 7-VI-a-Le manque de vocabulaire | 29 |
| 7-VI-b-La compréhension orale | 30 |
| 7-VI-c-Influence de milieu social | 30 |
| 7-VI-d-Etat psychologique de l'apprenant | 30 |
| 7-VI-e-Fautes de conjugaison | 31 |
| 7-V - La valeur de la PO dans une classe de FLE | 31 |
| Conclusion | 29 |

Chapitre 2: L'interférence, l'interlangue et le transfert linguistique

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 34 |
| 1- La langue et le système | 34 |
| 1-I-Le système | 34 |
| 1-II- La langue comme un système linguistique | 35 |
| 1-III- La langue Arabe | 35 |
| 1-IV- La langue française | 36 |
| 1-V- La crise linguistique en Algérie | 36 |
| 1- Les systèmes linguistiques français et Arabe | 36 |

| | |
|--|-----------|
| 2-I- Convergences et divergences entre le système linguistique arabe et le système linguistique français | 36 |
| 2-I-a- Selon le système d'écriture | 37 |
| 2-I-b- Selon le système phonologique | 38 |
| 2-I-c- Les consonnes de la langue française | 39 |
| 2-I-d- Les consonnes de la langue arabe | 40 |
| 2-I-d- Selon le système syntaxique et morphosyntaxique | 40 |
| 3- Les interférences linguistiques | 41 |
| 3-I- Définition | 41 |
| 3-II- Types d'interférences | 41 |
| 3-III- Interférences linguistiques en Algérie | 41 |
| 3-V- Interférences linguistiques ay sein d'une classe de FLE | 42 |
| 4- Le transfert linguistique | 43 |
| 4-I- Définition | 43 |
| 4-II- Exemple du transfert linguistique | 43 |
| 4-III- Types de transfert linguistique | 44 |
| 5-Interlangue | 44 |
| 5-I- Définition | 44 |
| 5-II- Les caractéristiques de l'interlangue | 46 |
| 6-Notion de faute et erreur | 46 |
| 6-I- Qu'est-ce qu'une faute ? | 46 |
| 6-II- Qu'est-ce qu'une erreur ? | 47 |
| 6-III- La distinction entre faute et erreur | 47 |
| Conclusion | 48 |

Partie II: Cadre pratique

Chapitre 1: Considérations méthodologiques

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 51 |
| 1- Présentation de l'objectif d'étude | 52 |
| 2- Présentation du corpus | 52 |
| 2-I- Présentation de lieu de travail | 53 |
| 2-II- Présentation de la classe | 53 |
| 2-III- Présentation du public cible | 53 |

| | |
|--|----|
| 3- Choix du niveau | 54 |
| 4- Les outils d’investigation | 54 |
| Conclusion | 54 |

Chapitre 2 : Analyse et interprétation des données

| | |
|---|----|
| Introduction | 56 |
| 1- L’Analyse | 56 |
| 2- Analyse contrastive | 56 |
| 2-I- Exemple d’analyse contrastive | 56 |
| 2-II- Interférences morphosyntaxiques | 57 |
| 2-II- Etude des erreurs interférentielles dans les productions orales | 60 |
| 3- Analyse des données | 56 |
| 3-I-Interprétation de résultats obtenus | 72 |
| 3-II-Résultats de l’analyse des erreurs interférentielles commises par les apprenants | 74 |
| 3-III-Solution pour éviter les erreurs interférentielles | 75 |
| | |
| 4- Bilan général | 76 |
| Conclusion | 76 |
| Conclusion générale..... | 77 |
| Bibliographie | 80 |
| Annexes | 84 |
| Résumé | 98 |

Le résumé :

Au cours de cette recherche, notre travail se fixe sur une étude contrastive et plus précisément sur les erreurs interférentielles dans une classe de 5^{ème} année durant une production orale.

Après notre expérimentation nous pouvons dire que les apprenants arabophones éprouvent des difficultés lors de la production orale en FLE.

Cela permet de déduire que les apprenants arabophones algériens font recours à la langue maternelle soit de façon directe ou indirecte. Le but de notre recherche donc est de montrer la typologie des différents types d'interférences linguistiques commises à l'oral en production.

Mots-clés :

Les interférences – production oral – FLE - l'arabe – apprenants – erreur

الملخص:

من خلال هذا العمل، بحثنا يقتصر على الدراسة التحليلية و بالتحديد؛ دراسة الأخطاء الناجمة عن التداخلات اللغوية لتلاميذ السنة الخامسة ابتدائي في التعبير الشفهي

بعد تجربتنا، توصلنا إلى إن التلاميذ الناطقين باللغة العربية يجدون صعوبة في التعبير الشفوي باللغة الفرنسية. هذا ما جعلنا نستنتج إن الناطقين باللغة العربية الجزائريين يلجئون إلى لغتهم إلام، إما بطريقة مباشرة أو غير مباشرة .

الهدف من بحثنا إذا هو تصنيف أنواع التداخلات اللغوية التي صادفناها خلال التعبير الشفهي.

الكلمات المفتاحية :

التداخلات اللغوية - التعبير الشفهي - اللغة الفرنسية - اللغة العربية - المتعلمين - الخط

The summary :

During this research, our work is fixed on a contrastive study and more precisely on the interferential errors in a class of 5^{ème} year during an oral production.

After our experiment we can say that Arabic-speaking learners find difficulties during oral production in FLE.

This makes it possible to deduce that Algerian Arabic-speaking pupils use the mother tongue either directly or indirectly.

The aim of our research is therefore to show the typology of the different kinds of linguistic interference committed orally in production.

Key words:

The interferences – Oral production – FLE – Arabic – learners – Mistake

